

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

FENIE BROSSETTE |
2025 |



Société Fenie Brossette S.A au capital de 143.898.400 dirhams
R.C. Casablanca 865 / IF : 01620962
Douar Ouled Hadda Rte Mediouna SIDI HAJJAJ OUED HASSAR –
Casablanca
www.feniebrossette.ma Tél. : +212 (0) 5 22 63 91 00 à 07
Fax : +212 (0) 5 22 49 02 27 / 24 91 32

SOMMAIRE

I. Communication financière

I.1 Communiqué : Résultat au 31 Décembre 2025

I.2 Présentation de FENIE BROSSETTE

I.3 Gouvernance

II. Rapport de gestion au 31 Décembre 2025

II.1 Réalisations de Fenie Brossette

II.2 Situation financière

II.3 Filiales et participations

II.4 Perspectives de l'année 2026

II.5 Conventions réglementées

II.6 Décomposition par échéance du solde des dettes
fournisseurs

II.7 Liste des mandats sociaux des administrateurs

III. Chiffres clés

III.1 Présentation et méthode d'évaluation des comptes

III.2 Résultats économiques et financiers

III.3 Comptes annuels

III.4 Attestation des Commissaires aux Comptes

III.5 Etat des honoraires versés aux contrôleurs des
comptes

IV. Synthèse du Rapport ESG

V. Liste des communiqués de presse 2025





I. Communication Financière

**I.1 Communiqué : Résultat
Au 31 Décembre 2025**

**I.2 Présentation de FENIE
BROSSETTE**

I.3 Gouvernance



I. Communication financière

I.1 Communiqué de presse : Résultat au 31 Décembre 2025

Le Conseil d'Administration de Fenie Brossette, réuni le 24 mars 2026 sous la Présidence de Monsieur Brahim CHAMAR a examiné l'activité de la société au terme de l'exercice 2025 et arrêté les comptes au 31 décembre 2025.

Au terme de l'exercice 2025, Fenie Brossette a enregistré un chiffre d'affaires de 757 M MAD, en croissance de 8 % par rapport à l'exercice précédent, porté par la dynamique des activités BTP & Industries et du pôle Automobile.

Dans ce contexte, le résultat d'exploitation affiche une progression significative de 31 % par rapport à l'année 2024, soit une amélioration de 7,6 M MAD, traduisant une amélioration de l'efficacité opérationnelle et une meilleure maîtrise des charges.

Le résultat financier est en baisse de 1,3 M MAD, principalement en raison des effets défavorables des écarts de change. Le résultat non courant ressort à -2,1 M MAD, intégrant notamment une pénalité à caractère douanier.

Le résultat net social s'établit à 17,9 M MAD contre 14,4 M MAD une année auparavant, tandis que le résultat net part du Groupe ressort à 14,9 M MAD, impacté principalement par la dotation financière au niveau d'une filiale africaine.

L'endettement net consolidé s'élève à 59 M MAD, en baisse de 9 M MAD, en lien avec l'amélioration du besoin en fonds de roulement.

Perspectives

Fenie Brossette poursuit le déploiement de son plan stratégique, avec pour ambition de renforcer ses positions sur ses métiers historiques et d'accélérer le développement de nouveaux relais de croissance notamment les offres énergie solaire photovoltaïque et traitement d'eau destinées aux PME/PMI et l'offre bâtiments modulaires. Dans ce cadre, la société entend inscrire sa trajectoire dans une dynamique de croissance durable, soutenue par une discipline financière rigoureuse et une exigence constante en matière de performance.

I. Communication Financière

I.1 Communiqué : Résultat
Au 31 Décembre 2025

I.2 Présentation de FENIE
BROSSETTE

I.3 Gouvernance





I. Communication financière

I.2 Présentation de FENIE BROSSETTE

□ Présentation

Acteur majeur sur le marché marocain et reconnu du secteur des travaux publics, FENIE BROSSETTE est présent depuis plus de 95 ans au service des grands projets du Royaume.

Entreprise de renom, cotée à la Bourse des valeurs de Casablanca et structurée par une forte culture d'entreprise, FENIE BROSSETTE est spécialisé dans l'importation et la distribution d'équipements, de produits et de services de qualité, adaptés aux sociétés publiques et privées, intervenant principalement dans le domaine du bâtiment, des travaux publics, de l'industrie et de l'énergie.

De par son expertise et son professionnalisme, FENIE BROSSETTE est aussi le gage de produits fiables et performants, d'un service efficace et d'un service après-vente de qualité, adaptés aux besoins de ses clients et de pièces de rechange d'origine garantissant qualité, fiabilité et sécurité.

□ Une longue et riche histoire

Créée en 1928 par le groupe Vallourec, la société de vente de produits métallurgiques Paul Fénie fusionne en 1962 avec les établissements Brossette pour devenir FENIE BROSSETTE.

□ Un développement progressif et maîtrisé

Après une diversification de ses métiers, l'entreprise est rachetée en 1973, dans le cadre de la marocanisation, par Zellidja.

Pendant 10 ans, elle élargira ses activités à des secteurs porteurs, particulièrement le concassage et les travaux publics. En 1984, la SOMED, groupe de référence au Maroc, devient le principal actionnaire de FENIE BROSSETTE en prenant le contrôle de Zellidja.

I. Communication Financière

I.1 Communiqué : Résultat
Au 31 Décembre 2025

I.2 Présentation de FENIE
BROSSETTE

I.3 Gouvernance





I. Communication financière

I.3 Gouvernance

Nom	Qualité	Indépendance	Date de nomination ou de renouvellement	Expiration du Mandat
Zellidja représentée par M. Abdelmajid TAZLAOUI	Administrateur		25/06/2020	AGO approbation des comptes 2025
SOMED représentée par M. Mehdi RATIM	Administrateur		28/09/2022	AGO approbation des comptes 2025
M. Brahim CHAMAR	Président Directeur Général		17/12/2025	AGO approbation des comptes 2027
Asma Invest représentée par M. Hicham SAFIR	Administrateur		22/06/2023	AGO approbation des comptes 2029
Mme Frédérique CHRAIBI	Administrateur		24/06/2025	AGO approbation des comptes 2030
Mme Wafaa BELMAACHI	Administrateur	Membre Indépendant	25/06/2020	AGO approbation des comptes 2025
Mme Christina Audrey RIVERIN	Administrateur	Membre Indépendant	22/06/2023	AGO approbation des comptes 2025
M. Abdelnounaim FAOUZI	Administrateur		25/06/2024	AGO approbation des comptes 2029
Mme Bouchra BENZEKRI	Administrateur		24/03/2023	AGO approbation des comptes 2028



□ COMITES RATTACHES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour renforcer la gouvernance au sein de Fenie Brossette, le conseil d'administration a décidé d'instituer plusieurs comités, en sus du comité des risques et des comptes.

▶▶ Comité stratégique et d'investissement

Principales missions et attributions

- ▶ Partager la vision de développement et la décliner en orientations stratégiques
- ▶ Valider le plan triennal de développement
- ▶ Examiner les projets d'investissements stratégiques, notamment d'acquisition ou de cession

▶▶ Comité des risques et des comptes

Principales missions et attributions

- ▶ Procéder à la revue des comptes sociaux et consolidés ;
- ▶ Surveiller activement les questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières (pertinence et permanence des méthodes comptables, contrôle de gestion, fiabilité des informations financières communiquées) ;
- ▶ Valider les méthodes choisies pour traiter les opérations significatives ;
- ▶ Évaluer les Commissaires aux Comptes et formuler une recommandation sur la nomination des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration qui sera décidée par l'Assemblée Générale ;
- ▶ Approuver, si applicable, la charte de l'audit interne, le plan d'audit, et apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction d'audit interne ;
- ▶ S'assurer que les auditeurs internes possèdent les compétences nécessaires et proposer le cas échéant des mesures à prendre ;
- ▶ Apprécier la qualité du système de contrôle interne ainsi que les moyens humains et matériels alloués aux fonctions de contrôle interne et de conformité ;
- ▶ Examiner les rapports d'activité et les recommandations de l'audit interne, de conformité, des Commissaires aux Comptes ainsi que les mesures correctives à prendre en compte ;
- ▶ Evaluer la pertinence des mesures correctives proposées pour combler les insuffisances relevées au niveau du système de contrôle interne ;
- ▶ Veiller à ce que les procédures d'analyse et de gestion des risques qui pèsent sur l'entreprise soient correctement appliquées et apprécier le niveau de maîtrise et de contrôle de ces risques, notamment à travers le contrôle interne.



▶▶ Comité des nominations et rémunérations

Principales missions et attributions

- ▶ Examiner et approuver le budget des augmentations de salaire annuelles, des primes et les changements importants apportés à la structure salariale, qui sont susceptibles d'avoir un impact majeur sur les coûts salariaux à court et à long termes.
- ▶ Analyser et valider le besoin des recrutements importants
- ▶ Définir la grille de rémunération pour les postes managériaux importants.
- ▶ La rémunération des cadres dirigeants est soumise à l'accord préalable du comité
- ▶ Valider la nomination ou la succession des dirigeants

▶▶ Comité de Responsabilité Sociétale d'Entreprise

Principales missions et attributions

- ▶ S'assurer de la prise en compte des sujets RSE dans la définition de la stratégie de Fenie Brossette
- ▶ Examiner les opportunités et risques en matière de RSE en lien avec les activités de Fenie Brossette
- ▶ Piloter les engagements RSE validés en Comité
- ▶ Arrêter les plans d'actions associés aux engagements RSE et veille à leur mise en œuvre opérationnelle

▶▶ Comité digital

Principales missions et attributions

- ▶ Déterminer la stratégie digitale de l'entreprise pour accompagner la réalité sociétale accès sur le digital ;
- ▶ Définir le business model adapté pour l'offre digitale de Fenie Brossette ;
- ▶ Mener des réflexions permettant de dynamiser l'offre digitale de Fenie Brossette.

II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

II.1 Réalisations de Fenie Brossette

II.2 Situation financière

II.3 Filiales et participations

II.4 Perspectives de l'année 2026

II.5 Conventions réglementées

II.6 Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs

II.7 Liste des mandats sociaux des administrateurs





II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

II.I Réalisations de FENIE BROSSETTE

La société La société Fenie Brossette a réalisé au terme de l'année 2025 un chiffre d'affaires de 756 514 k MAD en croissance de 8% par rapport à l'exercice 2024.

Cette progression sur l'année est expliquée par :

- “ La croissance des réalisations de la BU Industrie et BTP de 12% expliquée par les bonnes performances réalisées au niveau des métiers du concassage.
- “ La baisse des réalisations de la BU Négoce de 11% par rapport à l'exercice 2024. Le retard est enregistré principalement au niveau du métier EAU & POMPAGE expliqué par le report de livraison de certains projets.
- “ La croissance de la BU Automobile de 28% par rapport à l'exercice 2024 en raison de la livraison de plusieurs marchés enregistrés sur l'année 2025.
- “ Les métiers en développement ont connu une baisse de 34% liée au retard de prise de commande sur le métier du SOLAIRE. L'exercice 2024 a été marqué par la facturation d'un projet spécial pour un montant de 22 M MAD

□ BU Industrie & BTP

▶▶ Echafaudage

- “ Le Chiffre d'affaires réalisé est de 114 M MAD soit le même niveau que celui enregistré sur l'année 2024.

▶▶ Rayonnage, levage et manutention

- “ L'activité Baisse du chiffre de 15% par rapport à celui réalisé à fin 2024 (L'année 2024 a été marquée par la facturation exceptionnelle du projet CIH pour un montant de 17,5 M MAD)



▶▶ Concassage

“ Le chiffre d'affaires de l'activité concassage a enregistré une croissance de 38% par rapport aux réalisations enregistrées sur l'année 2024 expliquée par l'attribution de plusieurs projets de carrières.

▶▶ Travaux Publics

“ L'activité Travaux Publics a enregistré une Baisse du chiffre d'affaires de 1% par rapport à l'année 2024

□ BU Négoces

▶▶ TSR

“ Régression du chiffre d'affaires de 21% par rapport à l'année 2024, expliquée par la baisse des besoins au niveau de nos clients installateurs.

▶▶ Produits de second œuvre

“ A fin 2025, le chiffre d'affaires du métiers PSO a enregistré une hausse de 44% par rapport à l'année 2024 expliquée par la livraison d'un grand projet de tubes soniques destinés à l'Hôtel Royal Mansour Rabat.

▶▶ Métaux

“ A fin 2025, l'activité métaux a enregistré une croissance de 19% par rapport aux réalisations de 2024. Cette hausse est expliquée par la reprise des ventes des produits Inox.

▶▶ Eau et pompage

“ Le département Eau & Pompage affiche sur l'année 2025 un chiffre d'affaires de 60 744 K MAD en baisse de 33% par rapport à l'année 2024. Cette baisse est expliquée par le retard sur les livraisons du projet avec le client REDAL sur la ville de Rabat du au report de certains travaux jusqu'à la fin de la CAN 2025 ainsi que le blocage de certains chantiers à cause des passations entre l'ONEE branche Eau et les SRM.



▶▶ Electricité

“ Le département Electricité affiche un chiffre d'affaires de 12.542 K MAD en hausse de 91% par rapport à l'année 2024 qui a enregistré un Chiffres d'affaires de 6.559 KMAD. Cette hausse est expliquée par la facturation de nouveaux projets Eclairage public sur l'année 2025.

□ Développement

▶▶ Solaire

“ L'activité Solaire a réalisé Chiffre d'affaires de 13.781 K MAD enregistrant ainsi un recul de -59% par rapport aux réalisations de l'exercice 2024. Cette baisse est expliquée par le retard d'enregistrement de nouvelles commandes et la facturation d'un projet spécial sur l'année 2024 d'un montant de 22 M MAD.

▶▶ Bâtiments Modulaires

“ Le chiffre d'affaires réalisé à fin 2025 est de 8.385 K MAD.

□ Automobile

- » Le chiffre Le chiffre d'affaires réalisé par la BU Automobile est de 243 366 K MAD soit une hausse de 28% par rapport à l'année 2024.
- » Les ventes cumulées sur l'année 2025 ont atteint 1 045 unités contre 935 unités sur l'année 2024 enregistrant ainsi une croissance des volumes de 11%.



II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

II.1 Réalisations de Fenie Brossette

II.2 Situation financière

II.3 Filiales et participations

II.4 Perspectives de l'année 2026

II.5 Conventions réglementées

II.6 Décomposition par échéance du
solde des dettes fournisseurs

II.7 Liste des mandats sociaux des
administrateurs



II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

II.2 Situation financière

- “ Les capitaux propres sont passés de 158.997 k MAD au 31.12.2024 à 176.897 k MAD.
- “ Le solde de la trésorerie au 31.12.2025 s'élève à -59.432 k MAD contre -65.329 k MAD à fin 2024.
- “ Les immobilisations acquises en 2025 s'élèvent à 10.191 k MAD contre 7.702 k MAD en 2024.
- “ Le produit de cession d'immobilisations s'établit pour l'exercice 2025 à 548 k MAD.
- “ Le résultat d'exploitation avant amortissements et provisions s'établit à 55.157 k MAD.
- “ La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à -9.553 k MAD.
- “ La dotation de l'exercice aux comptes de provisions s'élève à -13.369 k MAD.
- “ Le résultat d'exploitation s'élève à +32.236 k MAD.
- “ Le résultat financier s'élève à -6.040 k MAD.
- “ Le résultat non courant s'élève à -2.140 k MAD.
- “ Le résultat avant impôt s'établit à +24.056 k MAD.
- “ Sous déduction de l'I.S -6.155 k MAD.
- “ Le résultat net d'impôts s'établit à +17.900 k MAD.

II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

II.1 Réalisations de Fenie Brossette

II.2 Situation financière

II.3 Filiales et participations

II.4 Perspectives de l'année 2026

II.5 Conventions réglementées

II.6 Décomposition par échéance du
solde des dettes fournisseurs

II.7 Liste des mandats sociaux des
administrateurs





II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

II.3 Filiales & Participations

- ▶ Les filiales sont consolidées par intégration globale.
- ▶ La filiale en direct est celle de Fenie Brossette Sénégal dont l'objet est de porter la participation des filiales africaines.
- ▶ A fin décembre 2025, les résultats réalisés par les filiales Fenie Brossette Sénégal, Fenie Brossette Côte d'Ivoire et Fenie Brossette Mauritanie détenues via la filiale Fenie Brossette Sénégal s'établissent comme suit :

Filiales	En K MAD	Chiffre d'affaires	Résultat net	Capital social	Capitaux propres
FB Sénégal		0	-76	165	-563
FB Côte d'Ivoire		0	-55	41	-74 175
FB Mauritanie		0	-2 018	26	-16 779

II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

- II.1 Réalisations de Fenie Brossette**
- II.2 Situation financière**
- II.3 Filiales et participations**
- II.4 Perspectives de l'année 2026**
- II.5 Conventions réglementées**
- II.6 Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs**
- II.7 Liste des mandats sociaux des administrateurs**





II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

II.4 Perspectives de l'année 2026

VISION

Accentuer le positionnement
de Fenie Brossette
en tant qu'intégrateur
de solutions

AXES PRINCIPAUX

01 Accompagner les métiers
À fort potentiel

Développement

02 Consolider les
métiers historiques

Consolidation

03 Réussir l'intégration
des nouveaux métiers
particulièrement les
nouvelles marques
STELLANTIS

Intégration

MOYENS & SUPPORTS

A Renforcement de
la structure RH

Capital Humain

B Amélioration de
l'outil de production

Excellence opérationnelle

C Mise à niveau des
Process & SI

Transform. SI

II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

- II.1 Réalisations de Fenie Brossette
- II.2 Situation financière
- II.3 Filiales et participations
- II.4 Perspectives de l'année 2026
- II.5 Conventions réglementées**
- II.6 Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs
- II.7 Liste des mandats sociaux des administrateurs





II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

II.5 Conventions réglementées

1. Avance en compte courant octroyée à la société Fenie Brossette Mauritanie

- Personnes concernées : Monsieur Brahim Chamar en sa qualité de Président Directeur Général de Fenie Brossette Maroc et Directeur Général Délégué FB Mauritanie.
- Nature et objet de la convention : Avance en compte courant au profit de la société Fenie Brossette Mauritanie.
- Modalités essentielles :
 - Date de conclusion de la convention : 02 juin 2014.
 - Date d'effet : Juin 2015.
 - Durée de la convention : Un an renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation.
 - Rémunération : 3,5% HT.
- Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :
 - Aucune Avance en compte courant accordée à Fenie Brossette Mauritanie courant 2025.
 - Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits financiers.
- Sommes reçues en 2025: Néant.
- Solde du compte au 31 décembre 2025 : Débitéur de 1 897 698,74 MAD.

2. Avance en compte courant octroyée à la société Fenie Brossette Côte d'Ivoire

- Personnes concernées : Monsieur Brahim Chamar en sa qualité d'Administrateur Général dans la société Fenie Brossette Côte d'Ivoire et Président Directeur Général dans la société Fenie Brossette.
- Nature et objet de la convention : Avance en compte courant au profit de la société Fenie Brossette Côte d'Ivoire.
- Modalités essentielles :
 - Date de conclusion de la convention : 02 juin 2014.
 - Date d'effet : 02 juin 2014.
 - Durée de la convention : Un an renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation.
 - Montant de l'avance : 10.000.000,00 MAD à fin décembre 2018.
 - Rémunération : 3,5% HT.
- Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :
 - Aucune Avance en compte courant accordée à Fenie Brossette Côte d'Ivoire courant 2025.
 - Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits financiers.
- Sommes reçues en 2025: Néant.
- Solde du compte au 31 décembre 2025 : Débitéur 12 146 712,50MAD (Capital et intérêts).



II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

II.5 Conventions Réglementées

3. *Convention de location de plateaux de bureau entre SOMED et Fenie Brossette*

- **Personnes concernées** : La Société Maroc Emirates Arabes Unis de Développement (SOMED) en sa qualité d'actionnaire de la société Fenie Brossette.
- **Nature et objet de la convention** : Contrat de sous location des locaux (plateaux de bureaux) du 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} étage de l'immeuble sis à Casablanca au 284, Boulevard Zerktouni. Compte tenu du transfert d'une partie des effectifs au site de Tit Mellil, un avenant au contrat de location a été établi le 30 mai 2013 pour la résiliation de la sous-location relative au 1^{er} étage à compter du 1^{er} juillet 2013 et celle du 2^{ème} étage à compter du 1^{er} septembre 2013.
- **Date d'autorisation du conseil d'administration** : 17 mars 2011.
- **Modalités essentielles** :
 - **Date de conclusion de la convention** : 9 juillet 2010 (ce contrat a été résilié en date du 1^{er} octobre 2019).
 - **Date d'effet** : 9 juillet 2010.
 - **Durée de la convention** : Un an renouvelable par tacite reconduction.
 - **Redevance de location** : Un loyer mensuel de 89,6 KDH à raison de 165 MAD/m² HT (une augmentation de loyer de 10% est prévue chaque 3 ans).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.

Sommes versées en 2025 : 358.644,00 MAD TTC.

4. *Convention d'assistance générale entre SOMED et Fenie Brossette*

- **Personnes concernées** : La Société Maroc Emirates Arabes Unis de Développement (SOMED) en sa qualité d'actionnaire dans la société Fenie Brossette.
- **Nature et objet de la convention** : Assistance en matière industrielle, financière, commerciale et juridique au profit de Fenie Brossette.
- **Date d'autorisation du Conseil d'Administration** : 15 décembre 2006.
- **Modalités essentielles** :
 - **Date de conclusion de la convention** : 9 avril 2007.
 - **Date d'effet** : 1^{er} janvier 2007.
 - **Durée de la convention** : Un an, renouvelable par tacite reconduction.
 - **Rémunération** : 1,8% HT sur le chiffre d'affaires HT (Convention anciennement rémunérée au taux de 0,85% HT puis 1,2 HT).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé de charges de 13 564 759,44 MAD.
- **Sommes versées en 2025** : 17 446 533,75 MAD TTC.

Solde du compte au 31 décembre 2025 : Créiteur de 28 575 869.80 MAD TTC. (Y compris les FNP)



II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

II.5 Conventions Réglementées

5. Avance en trésorerie octroyée à la société Sindibad Beach Resort (Convention écrite)

- Personnes concernées : La Société Maroc Emirates Arabes Unis de Développement (SOMED) en sa qualité d'actionnaire dans les deux sociétés.
- Nature et objet de la convention : Avance en trésorerie de 500.000 MAD au profit de la société Sindibad Beach Resort.
- Modalités essentielles :
 - Date de conclusion de la convention : 04 février 2020.
 - Date d'effet : Février 2020.
 - Durée de la convention : Remboursement à la demande du prêteur.
 - Rémunération : Avance rémunérée sur la base du taux sans risques des bons du Trésor à un an majoré de 80 pdb hors taxes révisable au début de chaque trimestre.
- Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 : Prestation ayant généré un montant comptabilisé en produits financiers de 13 201,66 MAD.
- Sommes reçues en 2025: Néant.
- Solde du compte au 31 décembre 2025 : Débitéur de 578.111,53 MAD (capital et intérêts).

6. Convention de consulting et d'assistance à la gestion avec SRJ SARL (convention non écrite)

- Personnes concernées : Monsieur Jamal BENYAHIA en sa qualité Gérant de la société SRJ Sarl et ex-Président Directeur Général de la société FENIE BROSSETTE.
- Nature et objet de la convention : Prestation de consulting et d'assistance à la gestion au profit de la société Fenie Brossette.
- Modalités essentielles : La société SRJ SARL percevra une rémunération mensuelle de 80.000 MAD HT en contrepartie des prestations réalisées au profit de Fenie Brossette.
- Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 : Prestation ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1.040.000,00 MAD HT.
- Sommes versées en 2025 : 1.056.000 MAD TTC.
- Solde du compte au 31 décembre 2025 : est de 960.000.00 MAD TTC



II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

II.5 Conventions Réglementées

7. Avance en compte courant octroyée à la société Fenie Brossette Sénégal (convention non écrite)

- Personnes concernées : Monsieur Brahim Chamar en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Fenie Brossette Sénégal et Président Directeur Général de la société FENIE BROSSTTE.
- Nature et objet de la convention : Avance en compte courant au profit de la société Fenie Brossette Sénégal.
- Modalités essentielles : Avances en comptes courant non rémunérées.
- Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :
 - Aucune Avance en compte courant accordée à Fenie Brossette Sénégal courant 2025.
 - Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits financiers.
- Sommes reçues en 2025: Néant.
- Solde du compte au 31 décembre 2025 : 216 484,73 MAD TTC.

8. Convention de consulting et d'assistance à la gestion conclue entre la société Fenie Brossette et la société Wamer (Convention non écrite)

- Personnes concernées : Monsieur Abdelmounaim FAOUZI en sa qualité de Président Directeur Général dans les deux sociétés. (La démission de Monsieur Abdelmounaim FAOUZI en sa qualité de Président Directeur Général dans la société Fenie Brossette a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2022).
- Nature et objet de la convention : Prestation de consulting et d'assistance à la gestion au profit de la société Fenie Brossette.
- Modalités essentielles : La société Wamer percevra une rémunération mensuelle de 80.000 MAD HT en contrepartie des prestations réalisées au profit de Fenie Brossette.
- Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- Sommes versées en 2025 : Néant.
- Solde du compte au 31 décembre 2025 : Nul.

II.

Rapport de gestion

Au 31 Décembre 2025

- II.1 Réalisations de Fenie Brossette
- II.2 Situation financière
- II.3 Filiales et participations
- II.4 Perspectives de l'année 2026
- II.5 Conventions réglementées
- II.6 Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs**
- II.7 Liste des mandats sociaux des administrateurs





II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

II.6 Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs

En Milliers de MAD	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours
Exercice 2024	175 237	107 503	430	1 213	9 104	56 987
Exercice 2025	209 103	84 205	18 825	2 550	711	102 812

II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

- II.1 Réalisations de Fenie Brossette
- II.2 Situation financière
- II.3 Filiales et participations
- II.4 Perspectives de l'année 2026
- II.5 Conventions réglementées
- II.6 Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs
- II.7 Liste des mandats sociaux des administrateurs**





II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

II.7 Liste des mandats sociaux des administrateurs

□ M. Abdelmjid TAZLAOUI

► Mandat dans les sociétés cotées au Maroc

Dénomination sociale de la société	Fonction
ATTIJARIWAFABANK	Administrateur
WAFASSURANCE	Administrateur
LAFARGEHOLCIM MAROC	Administrateur
FENIE BROSSETTE	Représentant de ZELLIDJA, Administrateur
ZELLIDJA	Président Directeur Général
REBAB	Administrateur

► Mandat dans les sociétés ayant leur siège social au Maroc

	Fonction
AL MADA	Administrateur
ONAPAR-AMETYS	Président Directeur Général
SAPINO	Président Directeur Général
ORIENTIS INVEST	Président Directeur Général
PRESTIGE RESORT	Président Directeur Général
MANDARONA	Président Directeur Général
Hco	Président Directeur Général
WHA	Président Directeur Général
MEHDIA CITY	Président Directeur Général
MEHDIA RIVAGES	Président Directeur Général
SAT	Président Directeur Général
AGENA	Président Directeur Général
CENTURIS	Président Directeur Général
SCII	Président Directeur Général
DARWA	Président Directeur Général
VILLENEUVE	Président Directeur Général
EL IMTIAZ	Président Directeur Général
CHANTIMAR	Président Directeur Général
OHIO	Président Directeur Général
MARODEC	Président Directeur Général
NOVALYS	Président Directeur Général
MAROGOLF	Président Directeur Général
PRESTALYS	Président Directeur Général
La Marocaine des Golfs	Gérant
SKIMMO	Gérant
MKN IMMO	Gérant
SOMED HOLDING	Président Directeur Général
EDUCAPITAL SPI	Administrateur
EDUCAPITAL II SPI	Président du Conseil d'administration
Somed Développement	Président Directeur Général
Résidence Acacia	Président Directeur Général
A6 Immobilier	Président Directeur Général



II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

II.7 Liste des mandats sociaux des administrateurs

Dénomination sociale de la société	Fonction
DES 07	Président du Conseil d'Administration
Sindibad Holding	Administrateur
Sindibad Beach resort	Administrateur
Sindipark	Administrateur
Résidences Suncity	Vice-Président du conseil de surveillance
Société Immobilière Al Ain	Président Directeur Général
Mabani Zellidja	Président du Conseil de surveillance
UMEP	Président Directeur Général
SFPZ (société en liquidation)	Président Directeur Général
Education Development Company	Administrateur
Lycée ElBilia Privé	Administrateur
Elbilia Skolar Lisasfa Privé	Administrateur
ELEMENTAIRE LEON L'AFRICAIN PRIVE	Administrateur
ELEMENTAIRE ELBILIA PRIVE	Administrateur
US EDUCATION COMPANY PRIVE	Administrateur
GRUPE ELBILIA GESTION POUR COMPTE PRIVE	Administrateur
LEON L'AFRICAIN AUDA PRIVE	Administrateur
LEON L'AFRICAIN DOMAINES D'ANFA PRIVE	Administrateur
ELBILIA INTERNATIONAL AUDA PRIVE	Administrateur
ELBILIA INTERNATIONAL DOMAINES D'ANFA PRIVE	Administrateur
ELBILIA SKOLAR BERNOUSSI PRIVE	Administrateur
ECOLE SUPERIEURE DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE	Administrateur
ELIBILIA INTERNATIONAL ANFA PRIV	Administrateur
MARJANE HOLDING	Administrateur
WANA CORPORATE	Administrateur
NAREVA HOLDING	Administrateur
AFRICAN HOSPITALITY GROUP (Ex AHM)	Administrateur
EXPERIENCIAH (Ex AHM Gestion)	Administrateur
LAFARGE MAROC	Administrateur
LAFARGE HOLCIM MAROC AFRIQUE	Administrateur
CIMR	Administrateur
COBCO (ex CNGR NEW TECH MOROCCO)	Administrateur
COBCO (ex CNGR NEX TECH MOROCCO NMC)	Administrateur
PATISEN	Administrateur
FONDATION ONA	Administrateur
UNIVERSITE ONA	Représentant Permanent de AL MADA, Président

► Mandat dans les sociétés ayant leur siège social en France

Dénomination sociale de la société	Mandat
OFNA	Président Directeur Général
ONA INTERNATIONAL	Administrateur



II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

II.7 Liste des mandats sociaux des administrateurs

□ Mme. Christina RIVERIN

Dénomination sociale de la société	Manadat
NEXTMOOV Communications Inc.	Présidente du conseil d'administration
Fiducie Familiale CA Riverin	Administrateur
Fenie Brossette	Administrateur

□ Mme. Bouchra BENZEKRI

Dénomination sociale de la société	Fonction
Fenie Brossette	Administrateur
Zellidja	Administrateur

□ M. Hicham SAFIR (en sa qualité de représentant permanent d'ASMA INVEST)

Dénomination sociale de la société	Fonction
ASMA INVEST	Président Directeur Général
Asma Développement Immobilier-ASDI S.A	PDG et représentant d'Asma Invest
SAVORAL S.A	Président du Conseil d'administration et Directeur Général
RYAD SOUALEM S.A	PDG et représentant d'Asma Invest
ASMA CLUB PLUS	PDG et représentant d'Asma Invest
Société Hôtelière Rawabi S.A	Administrateur
Asma Agro Invest S.A	Président Directeur Général
Fenie Brossette	Représentant d'Asma Invest, Administrateur
NebetouFund	Membre du Conseil surveillance
Société d'aménagement et de valorisation d'IMMIOUADD	Représentant d'Asma Invest, Administrateur
SAPINO S.A	Représentant d'Asma Invest, Administrateur
Tanger Med Zone	Représentant d'Asma Invest, Administrateur
EMERGINTECH	Représentant d'Asma Invest
Tanger Free Zone	Administrateur
Tanger Automotive City	Administrateur
Tetouan Shore	Administrateur

□ Mme. Wafaa BELMAACHI

Dénomination sociale de la société	Fonction
FENIE BROSSETTE	Administrateur Indépendant
Réseau Entreprendre MAROC	Présidente
Fédération réseau entreprendre FRANCE	Administrateur
BMCI	Administrateur indépendant



II. Rapport de gestion Au 31 Décembre 2025

II.7 Liste des mandats sociaux des administrateurs

□ Mme. Frédérique CHRAIBI

Dénomination sociale de la société	Fonction
VILLENEUVE	Administrateur
EL IMTIAZ	Administrateur
CHANTIMAR	Administrateur
MARODEC	Administrateur
NOVALYS	Administrateur
MEHDIA CITY	Administrateur
MEHDIA RIVAGES	Administrateur
SCII	Représentant Permanent de AMETYS
SAT	Représentant Permanent de AMETYS
OHIO	Représentant Permanent de SFGP
FENIE BROSSETTE	Administrateur
EDUCATION DEVELOPMENT COMPANY	Administrateur
SINDIBAD HOLDING	Représentant permanent de Somed Développement, Administrateur
SINDIBAD BEACH RESORT	Représentant permanent de Somed Développement, Administrateur
SINDIPARK	Représentant permanent de Somed Développement, Administrateur
EDUCAPITAL	Administrateur

□ M. Abdelmounaim FAOUZI

Dénomination sociale de la société	Fonction
NOOS	Administrateur, Vice-président Exécutif
ATTIJARI TCHAD	Administrateur
FENIE BROSSETTE	Administrateur
CGI	Administrateur

□ M. Mehdi RATIM

Dénomination sociale de la société	Fonction
FENIE BROSSETTE	Représentant permanent SOMED, Administrateur
ZELLIDJA	Représentant permanent SOMED DEVELOPPEMENT, Administrateur
SINDIBAD HOLDING	Administrateur
SINDIBAD BEACH RESORT	Administrateur
SINDIPARK	Administrateur
UMEP	Représentant permanent SOMED DEVELOPPEMENT, Administrateur
SFPZ (société en liquidation)	Liquidateur

III. Chiffres Clés

III.1 Présentation et méthode d'évaluation des comptes

III.2 Résultats économiques et financiers

III.3 Comptes annuels

III.4 Attestation des Commissaires aux
Comptes

III.5 Etat des honoraires versés aux
contrôleurs des comptes





III. Chiffres clés

III.1 Présentation et méthode d'évaluation des comptes

Les comptes de cet exercice social couvrent une période d'une année et ont été établis conformément aux règles de présentation et méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les comptes consolidés du Groupe FENIE BROSSETTE sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis No 5 du 26 mai 2005.

Le Groupe FENIE BROSSETTE contrôle de manière exclusive toutes les entités incluses dans son périmètre de consolidation. Par conséquent, ces entités sont consolidées par la méthode l'intégration globale.

Le contrôle exclusif s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- » soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- » soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 se présente comme suit :

Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthodes de Consolidation
FENIE BROSSETTE SA	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Sénégal	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Côte d'Ivoire	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Mauritanie	100%	100%	Intégration globale

□ COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour l'année 2025 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.



□ Date de clôture

Toutes les entités du Groupe clôturent leurs comptes au 31 Décembre 2025.

□ Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

▶ **Elimination des opérations intragroupes :**

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

▶ **Impôts :**

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice.

▶ **Crédit-bail :**

La société a pris l'option de retraiter les contrats de crédit-bail significatifs. Ce retraitement consiste à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière d'un montant équivalent.

Au niveau du compte de produits et charges, les redevances sont éliminées et des amortissements et des charges d'intérêts sont constatés.

III. Chiffres Clés

III.1 Présentation et méthode
d'évaluation des comptes

III.2 Résultats économiques et
financiers

III.3 Comptes annuels

III.4 Attestation des Commissaires aux
Comptes

III.5 État des honoraires versés aux
contrôleurs des comptes

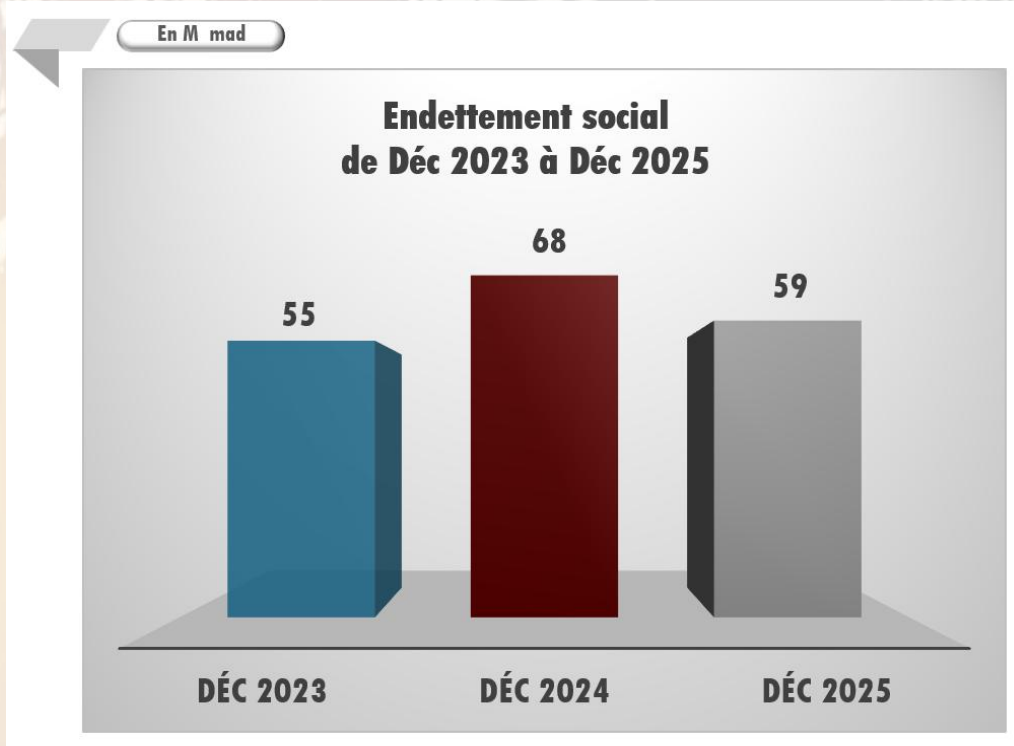
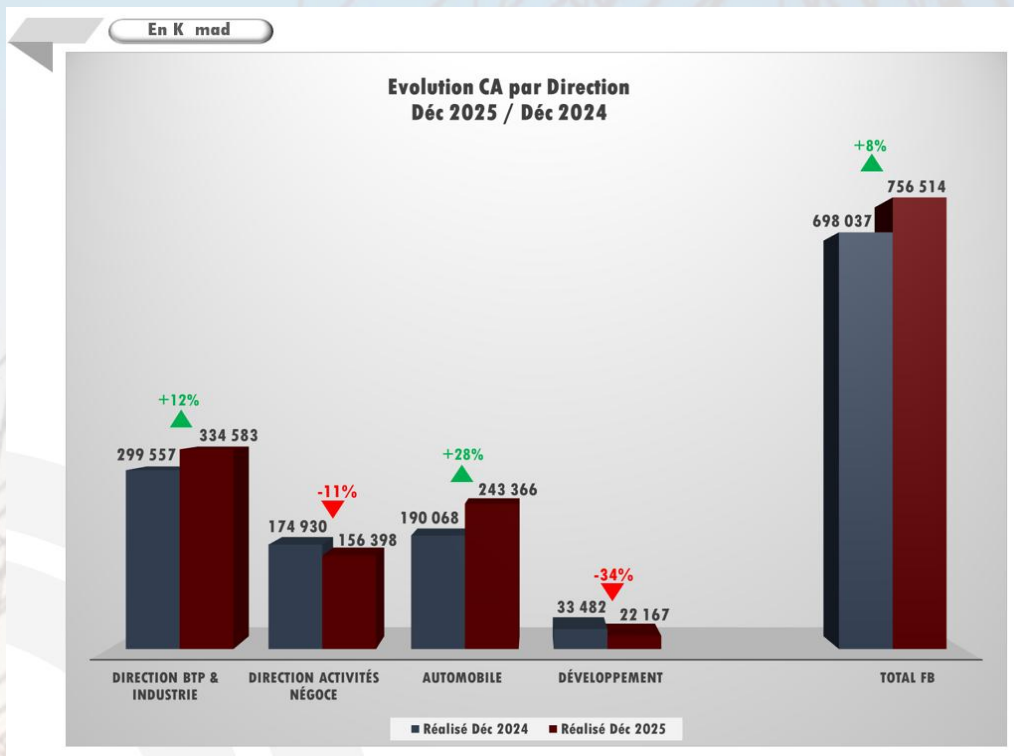




III. Chiffres clés

III.2 Résultats économiques & financiers

□ Comptes Sociaux





❑ Produits d'exploitation

A fin décembre 2025, les produits d'exploitation s'élèvent à 768 694 K MAD contre 707 864 k MAD pour l'exercice 2024 soit une hausse de 9%.

❑ Consommation de l'exercice

Les consommations à fin 2025 se sont élevées à 670 235 K MAD contre 615 343 k MAD pour la même période de 2023. Elles représentent 87,2% des produits d'exploitation, soit environ un niveau identique à 2024 qui était de 87% :

- Les achats de marchandises revendus et consommés s'élèvent à 594 650 K MAD contre 545 807 k MAD à fin 2024, ils représentent 77,4% des produits d'exploitation soit un niveau presque identique à 2024 (77,1%).
- Les charges externes à fin 2025 s'élèvent à 75 584 K MAD contre 69 536 k MAD soit une hausse de 9%. Le ratio des charges externes rapportées au chiffre d'affaires se situe à 10% à fin 2025 idem que celui enregistré à fin 2024.

❑ Valeur ajoutée

La valeur ajoutée à fin 2025 s'élève à 92 938 K MAD contre 88 257 k MAD une année auparavant, elle représente 12,1% des produits d'exploitation contre 12,5% pour l'année 2024.

❑ Charges du personnel

Les charges de personnel au titre de l'année 2025 s'élève à 42 455 K MAD soit une valeur presque identique à la réalisation de 2024 qui était de 42 490 K MAD (-35 K MAD, -0,1%) Rapporté au chiffre d'affaires, le ratio des charges du personnel se situe à 5,6% contre 6,1% à fin décembre 2024.

❑ Excédent Brut d'Exploitation

L'excédent brut d'exploitation se situe à 50 140 K MAD contre 45 171 K MAD à fin 2024. Il représente 6,5% des produits d'exploitation soit un ratio presque identique à celui enregistré à fin 2024 qui était de 6,4%.

❑ **Les autres charges d'exploitation :** Comprennent principalement les jetons de présence pour un montant de 503 K MAD (516 K MAD en 2024).

❑ **Les dotations aux amortissements :** S'élèvent à 9 553 K MAD contre 8 298 k MAD pour l'année 2024.



❑ Les dotations aux provisions

S'élèvent à 13 369 K MAD contre 16 009 k MAD pour la même période de 2024. Elles correspondent à des provisions pour dépréciation du stock inactif pour 5 059 k MAD et des créances clients pour 8 310 k MAD.

❑ Résultat Financier

A fin 2025, le résultat financier se situe à -6 040 K MAD contre -4 720 k MAD pour la même période de 2023. Il s'explique par :

- Hausse des intérêts bancaires et sur les opérations de financement pour un montant de 1 M MAD
- Hausse des pertes de changes et dotations financières pour un montant de 0,9 M MAD

Bien que

- Baisse des frais d'escompte de 0,2 M MAD
- Baisse des agios bancaires de 0,6 M MAD en raison du taux avantageux du crédit spot

❑ Résultat Courant

Le résultat courant au titre de l'année 2025 se situe à 26 195 K MAD soit +3,4% des produits d'exploitation contre 19 892 K MAD soit +2,8% au titre de l'année 2024.

❑ Résultat Non Courant

A fin décembre 2025, le résultat non courant s'élève à -2 140 K MAD contre -87 k MAD à fin 2024 et correspond à :

- Produit exceptionnel lié principalement à la cession d'immobilisation de 0,5 M MAD ;
- Autres produits non courants liés au remboursement des sinistres d'assurance pour un montant de 0,2 M MAD ;
- Constatation d'une provision pour pénalités douanières d'un montant de 1,2 M MAD, relative à des opérations d'importation d'équipements coffrage. Ces pénalités font suite au changement de déclaration de la composante coffrage en bois importé et application d'un taux de 12% sur les dossiers des 05 dernières années.
- Autres charges non courantes relatives au paiement de la CSS pour un montant de 0,7 M MAD ; pénalités fiscales relatives aux pénalités relatives aux délais de paiement pour un montant de 0,1 M MAD et amendes pour un montant de 0,1 M MAD, autres charges non courantes liées à la perte d'un litige client pour un montant de 0,3 M MAD.

❑ Résultat Net

A fin décembre 2025, le résultat net se situe à 17 900 K MAD contre 14 407 K MAD pour l'année 2024.



□ Comptes Consolidés

“ CA Consolidé

- “ Fenie Brossette a réalisé à fin décembre 2025 un chiffre d'affaires consolidé de 756 514 k MAD enregistrant ainsi une hausse 8% par rapport au chiffre d'affaires de 698 170 k MAD réalisé à fin décembre 2024.
- “ Au niveau des filiales africaines, aucun chiffre d'affaires n'a été constaté.

“ Résultat Net Consolidé

- “ Le résultat net consolidé s'établit à 14 856 K MAD contre 16 603 K MAD à fin décembre 2024, impacté principalement par une dotation financière de la filiale mauritanienne (impact 2 MMAD).

III. Chiffres Clés

III.1 Présentation et méthode
d'évaluation des comptes

III.2 Résultats économiques et financiers

III.3 Comptes annuels

III.4 Attestation des Commissaires aux
Comptes

III.5 Etat des honoraires versés aux
contrôleurs des comptes





III. Chiffres clés

III.3 Comptes annuels

□ Comptes Sociaux

▶ Bilan Actif (en MAD)

BILAN ACTIF				
FENIE BROSSETTE		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025		
ELEMENTS	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/2025	NET AU 31/12/2024
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	6 782 888,90	6 631 596,42	151 292,48	157 712,95
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 782 888,90	6 631 596,42	151 292,48	157 712,95
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 955 118,99	5 096 973,62	858 145,37	966 824,90
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 515 017,99	5 096 973,62	418 044,37	526 723,90
Fonds commercial	440 101,00		440 101,00	440 101,00
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	252 480 041,57	195 607 034,09	56 873 007,48	56 055 116,36
Terrains	17 700 000,00		17 700 000,00	13 537 728,44
Constructions	61 577 828,17	47 683 874,70	13 893 953,47	16 915 814,88
Installations techniques, matériel et outillage	118 683 999,69	97 385 768,26	21 298 231,43	22 034 639,97
Matériel de transport	9 813 244,01	7 690 041,22	2 123 202,79	1 686 963,58
Mobilier, Matériel de bureau et aménagement divers	44 704 969,70	42 847 349,91	1 857 619,79	1 879 969,49
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	482 172,50		482 172,50	482 172,50
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	307 299,86		307 299,86	307 299,86
Titres de participation	174 872,64		174 872,64	174 872,64
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	265 700 221,96	207 335 604,13	58 364 617,83	57 661 826,71
Stocks	285 117 942,88	25 577 447,14	259 540 495,74	219 117 964,51
Marchandises	280 661 305,70	25 577 447,14	255 083 858,56	210 824 808,57
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours	4 456 637,18		4 456 637,18	8 293 155,94
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	528 035 942,18	112 810 067,09	415 225 875,09	415 302 237,39
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	26 367 100,42		26 367 100,42	22 851 692,50
Clients et comptes rattachés	448 082 787,42	112 810 067,09	335 272 720,33	336 615 364,29
Personnel	698 545,78		698 545,78	574 649,43
Etat	37 222 635,10		37 222 635,10	39 055 896,62
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	15 602 018,62		15 602 018,62	15 969 215,61
Comptes de régularisation - Actif	62 854,84		62 854,84	235 418,94
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	439 264,30		439 264,30	362 292,12
TOTAL II (F+G+H+I)	813 593 149,36	138 387 514,23	675 205 635,13	634 782 494,02
TRESORERIE				
Trésorerie-Actif	1 545 261,72		1 545 261,72	1 222 278,91
Chèques et valeurs à encaisser	31 265,00		31 265,00	19 126,24
Banques, T.G et C.C.P	1 481 612,12		1 481 612,12	1 170 777,65
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	32 384,60		32 384,60	32 375,02
TOTAL III	1 545 261,72		1 545 261,72	1 222 278,91
TOTAL GENERAL I+II+III	1 080 838 633,04	345 723 118,36	735 115 514,68	693 666 599,64



► Bilan Passif (en MAD)

BILAN PASSIF			
FENIE BROSSETTE		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	
ELEMENTS	NET AU 31/12/2025	NET AU 31/12/2024	
FINANCEMENT PERMANENT	Total des capitaux propres (A)	176 897 395,75	158 997 202,92
	Capital social ou personnel (I)	143 898 400,00	143 898 400,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Moins : Capital appelé	143 898 400,00	143 898 400,00
	Moins : Dont versé	143 898 400,00	143 898 400,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	66 101 880,00	66 101 880,00
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	14 389 840,00	14 389 840,00
	Autres réserves	37 968 940,64	37 968 940,64
	Report à nouveau (2)	-103 361 857,72	-117 769 335,33
	Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	Résultat net de l'exercice (2)	17 900 192,83	14 407 477,61
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subvention d'investissement		
Provisions réglementées			
Provisions pour amortissements dérogatoires			
Provisions pour plus-values en instance d'affectation			
Provisions pour investissements			
Provisions pour acquisition et construction de logement			
Autres provisions réglementées			
Dettes de financement (C)		2 531 250,32	
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement		2 531 250,32	
Provisions durables pour risques et charges (D)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Ecarts de conversion-passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	176 897 395,75	161 528 453,24	
PASSIF CIRCULANT	Dettes du passif circulant (F)	414 321 084,97	383 103 816,35
	Fournisseurs et comptes rattachés	277 077 778,03	243 346 495,86
	Clients créditeurs, avances et acomptes	50 118 590,18	57 944 987,12
	Personnel	5 170 554,84	4 662 706,32
	Organismes sociaux	4 115 143,89	3 923 763,91
	Etat	46 606 976,60	48 043 995,55
	Comptes d'associés	2 400 759,47	
	Autres créanciers	94 182,33	2 444 941,79
	Comptes de régularisation passif	28 737 099,63	22 736 925,80
	Autres provisions pour risques et charges (G)	82 784 369,82	81 447 923,64
Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	134 603,39	1 035 030,12	
TOTAL II (F+G+H)	497 240 058,18	465 586 770,11	
TRESORERIE	TRÉSORERIE - PASSIF	60 978 060,75	66 551 376,29
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie	24 025 775,56	40 537 564,35
	Banques (soldes créditeurs)	36 952 285,19	26 013 811,94
TOTAL III	60 978 060,75	66 551 376,29	
TOTAL GENERAL I+II+III		735 115 514,68	693 666 599,64



► Comptes des Produits et de Charges (en MAD)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

FENIE BROSSETTE		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025			
MODELE NORMAL		OPERATIONS PROPRE A L'EXERCICE	OPERATIONS EXERCICE PRECEDENT	Totaux 31/12/2025	Totaux 31/12/2024
EXPLOITATION	I - PRODUITS D'EXPLOITATION	768 694 522,42		768 694 522,42	707 864 946,87
	Ventes de marchandises (en l'état)	593 373 873,65		593 373 873,65	551 620 590,47
	Ventes de biens et services produits	163 140 320,63		163 140 320,63	146 416 555,86
	Chiffre d'affaires	756 514 194,28		756 514 194,28	698 037 146,33
	Variations des stocks de produits () (1)				
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	6 660 106,87		6 660 106,87	5 563 923,71
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation	62 650,76		62 650,76	180 091,50
	Reprises d'exploitation; transferts de charges	5 457 570,51		5 457 570,51	4 083 785,33
	TOTAL I	768 694 522,42		768 694 522,42	707 864 946,87
	II - CHARGES D'EXPLOITATION	736 458 783,03		736 458 783,03	683 253 648,51
	Achats revendus de marchandises (2)	503 309 802,27		503 309 802,27	474 351 012,36
	Achats consommés de matières et de fournitures (2)	91 341 140,42		91 341 140,42	71 456 435,32
	Autres charges externes	75 584 655,29		75 584 655,29	69 536 293,62
	Impôts et taxes	344 327,92		344 327,92	596 321,44
Charges de personnel	42 454 726,06		42 454 726,06	42 490 176,64	
Autres charges d'exploitation	502 725,45		502 725,45	516 491,84	
Dotations d'exploitation	22 921 405,62		22 921 405,62	24 306 917,29	
TOTAL II	736 458 783,03		736 458 783,03	683 253 648,51	
III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	32 235 739,39		32 235 739,39	24 611 298,36	
FINANCIER	IV - PRODUITS FINANCIERS	1 110 011,08		1 110 011,08	1 308 036,56
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
	Gains de change	734 517,30		734 517,30	1 163 493,69
	Intérêts et autres produits financiers	13 201,66		13 201,66	17 105,19
	Reprises financières; transferts de charges	362 292,12		362 292,12	127 437,68
	TOTAL IV	1 110 011,08		1 110 011,08	1 308 036,56
	V - CHARGES FINANCIERES	7 150 175,12		7 150 175,12	6 027 168,15
	Charges d'intérêts	5 436 134,70		5 436 134,70	5 265 041,43
	Pertes de change	1 274 776,12		1 274 776,12	399 834,60
	Autres charges financières				
Dotations financières	439 264,30		439 264,30	362 292,12	
TOTAL V	7 150 175,12		7 150 175,12	6 027 168,15	
VI - RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-6 040 164,04		-6 040 164,04	-4 719 131,59	
VII - RESULTAT COURANT (III + V I)	26 195 575,35		26 195 575,35	19 892 166,77	
NON COURANT	VIII - PRODUITS NON COURANTS	727 334,92		727 334,92	1 692 660,93
	Produits des cessions d'immobilisations	548 437,78		548 437,78	1 422 247,33
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	178 897,14		178 897,14	62 300,00
	Reprises non courantes; transferts de charges				208 113,60
	TOTAL VIII	727 334,92		727 334,92	1 692 660,93
	IX - CHARGES NON COURANTES	2 867 380,44		2 867 380,44	1 780 129,09
	Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	12 932,05		12 932,05	315 850,15
	Subventions accordées				
	Autres charges non courantes	1 594 974,39		1 594 974,39	1 256 165,34
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	1 259 474,00		1 259 474,00	208 113,60
	TOTAL IX	2 867 380,44		2 867 380,44	1 780 129,09
X - RESULTAT NON COURANT (VIII- IX)	-2 140 045,52		-2 140 045,52	-87 468,16	
XI - RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)	24 055 529,83		24 055 529,83	19 804 698,61	
XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS	6 155 337,00		6 155 337,00	5 397 221,00	
XIII - RESULTAT NET (XI - XII)	17 900 192,83		17 900 192,83	14 407 477,61	
XIV - TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	770 531 868,42		770 531 868,42	710 865 644,36	
XV - TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	752 631 675,59		752 631 675,59	696 458 166,75	
XVI - RESULTAT NET (XIV - XV)	17 900 192,83		17 900 192,83	14 407 477,61	



► Etat de Soldes de Gestion (en MAD)

ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)			
FENIE BROSSETTE		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	
ELEMENTS		31/12/2025	31/12/2024
1	Ventes de Marchandises (en l'état)	593 373 873,65	551 620 590,47
2 -	Achats revendus de marchandises	503 309 802,27	474 351 012,36
I	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	90 064 071,38	77 269 578,11
II +	PRODUCTION DE L'EXERCICE	169 800 427,50	151 980 479,57
3	Ventes de biens et services produits	163 140 320,63	146 416 555,86
4	Variation stocks produits		
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	6 660 106,87	5 563 923,71
III -	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	166 925 795,71	140 992 728,94
6	Achats consommés de matières et fournitures	91 341 140,42	71 456 435,32
7	Autres charges externes	75 584 655,29	69 536 293,62
IV =	VALEUR AJOUTEE	92 938 703,17	88 257 328,74
8 +	Subventions d'exploitation		
9 -	Impôts et taxes	344 327,92	596 321,44
10 -	Charges de personnel	42 454 726,06	42 490 176,64
V =	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	50 139 649,19	45 170 830,66
11 +	Autres produits d'exploitation	62 650,76	180 091,50
12 -	Autres charges d'exploitation	502 725,45	516 491,84
13 +	Reprises d'exploitation, transferts de charges	5 457 570,51	4 083 785,33
14 -	Dotations d'exploitation	22 921 405,62	24 306 917,29
VI	RESULTAT D'EXPLOITATION	32 235 739,39	24 611 298,36
VII	RESULTAT FINANCIER	-6 040 164,04	-4 719 131,59
VIII =	RESULTAT COURANT	26 195 575,35	19 892 166,77
IX	RESULTAT NON COURANT	-2 140 045,52	-87 468,16
15 -	Impôts sur les résultats	6 155 337,00	5 397 221,00
X	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	17 900 192,83	14 407 477,61
	Résultat net de l'exercice	17 900 192,83	14 407 477,61
1	Bénéfice	17 900 192,83	14 407 477,61
1	Perte		
2 +	Dotations d'exploitation	9 552 568,48	8 298 121,81
3 +	Dotations financières		
4 +	Dotations non courantes		
5 -	Reprises d'exploitation		
6 -	Reprises financières		
7 -	Reprises non courantes (2)(3)		
8 -	Produits des cessions d'immobilisations (1)	548 437,78	1 422 247,33
9 +	Valeur nette d'amortissement des immo. cédées	12 932,05	315 850,15
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	26 917 255,58	21 599 202,24
10 -	Distribution des bénéfices		
II	AUTOFINANCEMENT	26 917 255,58	21 599 202,24



► **Tableau des Flux de Trésorerie (en MAD)**

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

FENIE BROSSETTE

EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	VARIATIONS A-B	
			EMPLOIS	RESSOURCES
Financement Permanent	176 897 395,75	161 528 453,24		15 368 942,51
Moins actif immobilisé	58 364 617,83	57 661 826,71	702 791,12	
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	118 532 777,92	103 866 626,53		14 666 151,39
Actif circulant	675 205 635,13	634 782 494,02	40 423 141,11	
Moins passif circulant	497 240 058,18	465 586 770,11		31 653 288,07
BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (B)	177 965 576,95	169 195 723,91	8 769 853,04	
TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-59 432 799,03	-65 329 097,38	5 896 298,35	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
* AUTOFINANCEMENT (A)		26 917 255,58		21 599 202,24
+ Capacité d'autofinancement		26 917 255,58		21 599 202,24
- Distributions de bénéfices				
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		548 437,78		1 833 353,18
Cession d'immob. incorporelles				
Cession d'immob. corporelles		548 437,78		1 833 353,18
Cession d'immob. financières				
Récupération sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
+ Augmentation du capital, apports				
+ Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
TOTAL RESSOURCES STABLES (A)+(B)+(C)+(D)		27 465 693,36		23 432 555,42
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	10 190 791,65		7 702 159,51	
Acquisitions d'immob. incorporelles	44 000,00		459 530,00	
Acquisitions d'immob. corporelles	10 146 791,65		7 242 629,51	
Acquisitions d'immob. financières				
Acquisitions des créances immob				
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	2 531 250,32		5 062 500,00	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	77 500,00			
TOTAL II-EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	12 799 541,97		12 764 659,51	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	8 769 853,04		28 991 223,42	
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	5 896 298,35			18 323 327,51
TOTAL GENERAL	27 465 693,36	27 465 693,36	41 755 882,93	41 755 882,93



□ Comptes Consolidés

▶ Bilan Actif Consolidé (en KMAD)

ACTIF (en milliers de Dhs)	31/12/2025	31/12/2024
Actif immobilisé	58 471	57 775
Immobilisations incorporelles	858	967
Immobilisations corporelles	56 943	56 137
Immobilisations financières	670	671
Actif circulant	630 434	585 244
Stocks et en-cours	259 540	219 118
Créances clients	296 725	296 913
Autres débiteurs	74 169	69 214
Trésorerie Actif	1 771	1 448
TOTAL ACTIF	690 676	644 467

▶ Bilan Actif Consolidé (en KMAD)

PASSIF (en milliers de Dhs)	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	163 336	148 527
Capital	143 897	143 898
Primes d'émission, de fusion et d'apports	66 102	66 102
Autres réserves	- 61 519	- 78 076
Résultat de l'exercice	14 856	16 603
Capitaux propres part du Groupe	-	-
Intérêts minoritaires	-	-
Provisions pour risques et charges	37 318	31 358
Dettes financières	31	2 562
Passif circulant	428 894	395 393
Dettes fournisseurs	280 043	244 361
Autres créditeurs	148 850	151 032
Trésorerie - Passif	61 097	66 627
TOTAL PASSIF	690 676	644 467



► CPC Consolidé (en KMAD)

CPC (en milliers de Dhs)	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	768 694	709 505
Chiffre d'affaires	756 514	698 170
Autres produits d'exploitation	12 179	11 334
Charges d'exploitation	- 736 662	- 683 664
Achats	- 594 651	- 546 068
Autres charges externes	- 75 732	- 69 689
Frais de personnel	- 42 455	- 42 490
Impôts et taxes	- 347	- 596
Amortissements et provisions	- 22 897	- 24 304
Autres charges d'exploitation	- 581	- 516
Résultat d'exploitation	32 031	25 841
Résultat financier	- 8 808	- 3 772
Résultat courant	23 223	22 069
Résultat non courant	- 2 212	- 63
Résultat avant impôts	21 011	22 006
Impôts sur le résultat	- 6 155	- 5 403
Résultat net	14 856	16 603
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>14 856</i>	<i>16 603</i>
<i>Intérêts minoritaires</i>	-	-

► Tableau de Financement Consolidé (en KMAD)

TFT (en milliers de Dhs)	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net consolidé	14 856	16 603
- Variation des provisions non courantes	5 960	- 5 718
- Dotations aux amortissements des immobilisations	9 479	8 243
- Prix de cession des immobilisations cédées	- 548	- 1 467
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	13	826
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	29 760	18 487
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité -	11 674	- 25 449
Flux net de Trésorerie généré par l'activité	18 085	- 6 962
Acquisition des immobilisations corporelles	- 10 191	- 7 800
Variation des immobilisations financières	-	1
Prix de cession des immobilisations cédées	548	1 467
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement -	9 643	- 6 334
Flux liés à la variation des Capitaux Propres		47
Emissions (remboursements) d'emprunts	- 2 531	- 5 063
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement -	2 531	- 5 063
Variation de Trésorerie	5 911	- 18 311
Trésorerie d'ouverture	- 65 207	- 46 896
Trésorerie de clôture	- 59 296	- 65 207
Variation de Trésorerie	5 911	- 18 311



REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés de FENIE BROSSETTE sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis No 5 du 26 mai 2005.

MODALITES DE CONSOLIDATION

• Méthode de comptabilisation

Les entités incluses dans le périmètre sont consolidées par la méthode l'intégration globale.

Le contrôle exclusif s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- Soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

• Date de clôture

Toutes les entités clôturent leurs comptes au 31 décembre 2025.

• Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation de Fenie Brossette.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

✓ Elimination des opérations intragroupes :

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

✓ Impôts :

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et les retraitements de consolidation.

✓ Crédit-bail :

La société a pris l'option de retraiter les contrats de crédit-bail significatifs. Ce retraitement consiste à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière d'un montant équivalent.

Au niveau du compte de produits et charges, les redevances sont éliminées et des amortissements et des charges d'intérêts sont constatés.



METHODES ET REGLES D'ÉVALUATION

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

✓ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels).

✓ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

Libellé	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation.

✓ Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré - premier sorti (FIFO).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

✓ Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée à l'apparition d'un risque de non-recouvrement. Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture par la contrepartie du compte de résultat.



INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2025 est la suivante :

Filiales	31-déc-25			
	% de contrôle	% d'intérêt	Nature de Contrôle	Méthode de consolidation
FENIE BROSSETTE Maroc	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
FENIE BROSSETTE Mauritanie	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
FENIE BROSSETTE Sénégal	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG

COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour l'exercice 2025 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

• Actif immobilisé

- ✓ Immobilisations corporelles

Le détail des immobilisations corporelles par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	<u>31-déc</u> <u>2025</u>	<u>31 déc.</u> <u>2024</u>
Terrains	17 700	17 700
Constructions	61 578	61 578
Installations techniques, matériel et outillage	119 053	110 627
Matériel de transport	11 699	11 140
Mobilier, matériel de bureau	46 107	45 403
Brut	256 137	246 447
Constructions	47 684	44 662
Installations techniques, matériel et outillage	97 690	92 687
Matériel de transport	9 576	9 453
Mobilier, matériel de bureau	44 244	43 509
Amortissements et provisions	199 194	190 311
Net	56 943	56 137



La variation des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

Valeur nette au 31 déc. 2024	56 137
Acquisitions de l'exercice 2025	10 147
Cessions de l'exercice 2025	-456
Dotation aux amortissements et provisions de l'exercice 2025	-9 328
Reprises sur Amortissements exercice 2025	443
Valeur nette au 31 déc. 2025	56 943

✓ Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent essentiellement des créances et titres de participation.

• Actif circulant

✓ Stocks et en cours

Le détail des stocks et encours par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	<u>31-déc</u> <u>2025</u>	<u>31 déc.</u> <u>2024</u>
Marchandises	284 653	238 753
Travaux en cours	4 457	8 293
Brut	289 110	247 046
Marchandises	- 29 569 -	27 928
Provisions	- 29 569 -	27 928
Net	259 540	219 118

✓ Autres débiteurs

Le détail des autres débiteurs par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	<u>31-déc</u> <u>2025</u>	<u>31 déc.</u> <u>2024</u>
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	26 311	22 831
Personnel	699	575
Etat	37 388	36 492
Autres débiteurs d'exploitation	- 1 844 -	1 476
Comptes de régularisation actif	11 615	10 792
Total	74 169	69 214



• Capitaux propres

Variation des capitaux propres consolidés (et part du groupe)

Capitaux propres au 01 janvier 2025 (en KMAD)	148 527
Variation réserves	-47
Résultat consolidé de l'exercice	14 856
Capitaux propres au 31 Décembre 2025 (en KMAD)	163 336

• Dettes de financement

Le détail des dettes de financement par nature se présente comme suit :

(en milliers de DH)	<u>31-déc</u> <u>2025</u>	<u>31 déc.</u> <u>2024</u>
Autres dettes de financement	31	2 562
Dettes de crédit bail		
Total	31	2 562

• Provisions non courantes pour risques et charges

Les provisions non courantes des risques constituées par les filiales

(en milliers de DH)	<u>31-déc</u> <u>2025</u>	<u>31 déc.</u> <u>2024</u>
Autres provisions pour risques et charges	37 318	31 358
Total	37 318	31 358

• Autres créiteurs

Le détail des autres créiteurs par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	<u>31-déc</u> <u>2025</u>	<u>31 déc.</u> <u>2024</u>
Clients créiteurs, avances et acomptes	50 119	57 945
Personnel	5 365	4 857
Organismes sociaux	4 171	3 980
Etat	58 032	59 395
Comptes d'associés		
Autres créanciers	2 311	2 119
Comptes de régularisation passif	28 854	22 737
Total	148 850	151 032



• Chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc 2025	31 déc. 2024
Ventes de marchandises en l'état	593 374	550 259
Ventes de biens et services produits	163 140	147 911
Total	756 514	698 170

• Achats et autres charges externes

Le détail des achats et autres charges externes s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc 2025	31 déc. 2024
Achats revendus de marchandises	-503 310	-474 612
Achats consommés de matières et fournitures	-91 341	-71 456
Autres charges externes	-75 732	-69 689
Total	-670 382	-615 757

• Résultat financier

Le détail du résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc 2025	31 déc. 2024
Gains de change	748	1 181
Reprises financières	1 459	3 109
Produits financiers	2 207	4 289
Charges d'intérêts	-6 724	-5 702
Dotations financières	-4 290	-2 359
Charges financières	-11 014	-8 061
Résultat financier	-8 808	-3 772

• Résultat non courant

Le résultat non courant s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc 2025	31 déc. 2024
Plus values sur cessions d'immobilisations	548	1 467
Autres produits non courants	179	270
Produits non courants	727	1 737
Autres charges non courantes	-2 939	-1 592
Dotations non courantes	0	-208
Charges non courantes	-2 939	-1 800
Résultat non courant	-2 212	-63



• Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	<u>31-déc</u> <u>2025</u>	<u>31 déc.</u> <u>2024</u>
Impôt exigible	-6 155	-5 403
(Charges) / produits d'impôts différés	-	-
(Charges) / produits d'impôt consolidé	-6 155	-5 403

III. Chiffres Clés

III.1 Présentation et méthode
d'évaluation des comptes

III.2 Résultats économiques et financiers

III.3 Comptes annuels

**III.4 Attestation des Commissaires
aux Comptes**

III.5 Etat des honoraires versés aux
contrôleurs des comptes



III. Chiffres Clés

III.4 Attestation des Commissaires aux Comptes

III.4.1 Rapport sur les Comptes Sociaux

III.4.2 Rapport sur les Comptes Consolidés

III.4.3 Rapport Spécial des CAC





4, Rue Maati Jazouli (Ex rue FRIOL) Anfa,
Casablanca
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui 20160
Casablanca
Maroc

FENIE BROSSETTE S.A

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Avril 2026

Aux Actionnaires de la société
FENIE BROSSETTE S.A.
Route de Médiouna - RN9
Commune Sidi Hajjaj, Oued Hassar,
Douar Ouled Hadda

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **FENIE BROSSETTE S.A.** (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **176 897 395,75 MAD** dont un bénéfice net de **17 900 192,83 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société **FENIE BROSSETTE S.A** au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

- Suite à l'arrêt rendu en appel sur une affaire litigieuse en Côte d'Ivoire, dans laquelle FENIE BROSSETTE a été condamnée à payer un montant de 28 MMAD, une provision complémentaire, couvrant la totalité du risque, a été constatée durant l'exercice 2019.

Courant 2021, la Cour de cassation ivoirienne a rejeté le pourvoi formé par FENIE BROSSETTE et a rendu exécutoire le jugement prononcé par la Cour d'appel. Par ailleurs, les procédures en exequatur, lancées dans le cadre de l'exécution, sur le territoire marocain, du jugement prononcé par la justice ivoirienne ont été rejetées par la juridiction marocaine.

A la date de l'émission du présent rapport, l'affaire est toujours en cours.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

EVALUATION DES CREANCES CLIENTS

Risque identifié

Les créances clients ayant une ancienneté de plus d'un an, présentent un risque de non-recouvrement et exposent la société FENIE BROSSETTE à une perte probable. Lesdites créances brutes totalisent un montant de 168.439 KMAD et représentent 38% du total des créances clients au 31 décembre 2025.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours à une méthode d'évaluation statistique et au jugement de la direction notamment en matière de (i) classification des clients en catégories homogènes, (ii) identification des créances présentant des indices de défaut indépendamment de leur classification et (iii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2025, les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 112.810 KMAD sur un total de créances de 448.083 KMAD.

Les créances clients constituent un point clé de l'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du caractère des hypothèses retenues pour la classification des clients et du niveau de jugement requis par la Direction/Management pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances à provisionner et le respect des méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- La vérification, par entretien avec la Direction, du caractère raisonnable des principales hypothèses et données sur lesquelles se fonde la classification et le provisionnement des créances clients ;
- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;
- Des tests substantifs de détails par échantillonnage des créances clients y compris celles à forte antériorité ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ;
- Le recalcul de la provision constatée dans les comptes de FENIE BROSSETTE tenant compte des principes retenus par la Direction.

EVALUATION ET DEPRECIATION DES STOCKS

Risque identifié

Les stocks de matières, évalués au coût unitaire moyen pondéré (CMUP), totalisent un montant net de 259 540 KMAD et représentent 35% du total bilan au 31 décembre 2025.

La couverture du risque de dépréciation des stocks implique le recours au jugement de la direction principalement en matière de (i) classification des articles selon les catégories suivantes, et (ii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser :

1. Les articles actifs, dont la rotation est normale, ne font l'objet d'aucune dépréciation ;
2. Les articles inactifs, dont l'antériorité est supérieure à un an, font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 80% ;

3. Les articles non conformes (statut « Q ») font l'objet d'une dépréciation totale.

Au 31 décembre 2025, les provisions pour dépréciation des stocks s'élèvent à 25 577 KMAD sur un total de stocks de matières de 285 118 KMAD, dont 24 669 KMAD de provisions constituées sur les articles inactifs et 908 KMAD sur les articles non conformes.

Les stocks de matières constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers et du niveau de jugement requis par la Direction pour la catégorisation de ces stocks et leur évaluation.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons d'une part, examiné la méthode de valorisation adoptée par la société et les principes d'identification des stocks de matières nécessitant la constatation d'une provision pour dépréciation et d'autre part, vérifié le respect des méthodes de dépréciation des stocks, en procédant à ce qui suit :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks mises en place par la société afin de s'assurer de leur degré de fiabilité ;
- Identifier et tester, sur la base d'un échantillon d'articles, les contrôles jugés pertinents pour la valorisation des stocks selon la méthode du CMUP ;
- Assister aux inventaires physiques annuels des stocks, rapprocher les quantités inventoriées et celles valorisées en comptabilité et identifier les articles pouvant donner lieu à dépréciation ;
- Exploiter l'historique des états de stocks de matières afin d'identifier les articles inactifs ou à rotation lente. Un rapprochement a été effectué afin de relever les éventuels articles inactifs non pris en compte dans la base retenue par le management sur l'exhaustivité des stocks de matières ;
- Vérifier, sur la base d'un échantillon d'articles antérieurement provisionnés à 80%, que leur valeur de réalisation est au moins supérieure à 20% de leur coût.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 28 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

HDID & ASSOCIÉS

Mohamed HDID
Associé gérant

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driouch Sleoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 38 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Façal MEKOUAR
Associé

E T I C

ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (Modèle Comptable Normal)

Exercice comptable du : 01/01/2025 au 31/12/2025

ICE 000084803000004

Raison sociale : FENIE BROSSETTE

Identifiant Fiscal : 0|1|6|2|0|9|6|2

Adresse : 284, Boulevard Zerktouni
Casablanca

A Casablanca le

Signature

BILAN ACTIF

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ELEMENTS		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/2025	NET AU 31/12/2024
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATION EN NON VALEURS	6 782 888,90	6 631 596,42	151 292,48	157 712,95
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 782 888,90	6 631 596,42	151 292,48	157 712,95
	Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 955 118,99	5 096 973,62	858 145,37	966 824,90
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 515 017,99	5 096 973,62	418 044,37	526 723,90
	Fonds commercial	440 101,00		440 101,00	440 101,00
	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	252 480 041,57	195 607 034,09	56 873 007,48	56 055 116,36
	Terrains	17 700 000,00		17 700 000,00	13 537 728,44
	Constructions	61 577 828,17	47 683 874,70	13 893 953,47	16 915 814,88
	Installations techniques, matériel et outillage	118 683 999,69	97 385 768,26	21 298 231,43	22 034 639,97
	Matériel de transport	9 813 244,01	7 690 041,22	2 123 202,79	1 686 963,58
	Mobilier, Matériel de bureau et aménagement divers	44 704 969,70	42 847 349,91	1 857 619,79	1 879 969,49
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	482 172,50		482 172,50	482 172,50
	Prêts immobilisés				
	Autres créances financières	307 299,86		307 299,86	307 299,86
Titres de participation	174 872,64		174 872,64	174 872,64	
Autres titres immobilisés					
ECARTS DE CONVERSION ACTIF					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentations des dettes de financement					
TOTAL I (A+B+C+D+E)	265 700 221,96	207 335 604,13	58 364 617,83	57 661 826,71	
ACTIF CIRCULANT	Stocks	285 117 942,88	25 577 447,14	259 540 495,74	219 117 964,51
	Marchandises	280 661 305,70	25 577 447,14	255 083 858,56	210 824 808,57
	Matières et fournitures consommables				
	Produits en cours	4 456 637,18		4 456 637,18	8 293 155,94
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis				
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	528 035 942,18	112 810 067,09	415 225 875,09	415 302 237,39
	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	26 367 100,42		26 367 100,42	22 851 692,50
	Clients et comptes rattachés	448 082 787,42	112 810 067,09	335 272 720,33	336 615 364,29
	Personnel	698 545,78		698 545,78	574 649,43
	Etat	37 222 635,10		37 222 635,10	39 055 896,62
	Comptes d'associés				
	Autres débiteurs	15 602 018,62		15 602 018,62	15 969 215,61
	Comptes de régularisation - Actif	62 854,84		62 854,84	235 418,94
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT					
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	439 264,30		439 264,30	362 292,12	
TOTAL II (F+G+H+I)	813 593 149,36	138 387 514,23	675 205 635,13	634 782 494,02	
TRESORERIE	Trésorerie-Actif	1 545 261,72		1 545 261,72	1 222 278,91
	Chèques et valeurs à encaisser	31 265,00		31 265,00	19 126,24
	Banques, T.G et C.C.P	1 481 612,12		1 481 612,12	1 170 777,65
	Caisse, Régie d'avances et accreditifs	32 384,60		32 384,60	32 375,02
	TOTAL III	1 545 261,72		1 545 261,72	1 222 278,91
TOTAL GENERAL I-II+III	1 080 838 633,04	345 723 118,36	735 115 514,68	693 666 599,64	

HDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

BILAN PASSIF

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ELEMENTS		NET AU 31/12/2025	NET AU 31/12/2024
FINANCEMENT PERMANENT	Total des capitaux propres (A)	176 897 395,75	158 997 202,92
	Capital social ou personnel (1)	143 898 400,00	143 898 400,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Moins : Capital appelé	143 898 400,00	143 898 400,00
	Moins : Dont versé	143 898 400,00	143 898 400,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	66 101 880,00	66 101 880,00
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	14 389 840,00	14 389 840,00
	Autres réserves	37 968 940,64	37 968 940,64
	Report à nouveau (2)	-103 361 857,72	-117 769 335,33
	Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	Résultat net de l'exercice (2)	17 900 192,83	14 407 477,61
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Provisions pour amortissements dérogatoires		
	Provisions pour plus-values en instance d'affectation		
	Provisions pour investissements		
	Provisions pour acquisition et construction de logement		
	Autres provisions réglementées		
Dettes de financement (C)		2 531 250,32	
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement		2 531 250,32	
Provisions durables pour risques et charges (D)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Ecarts de conversion-passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	176 897 395,75	161 528 453,24	
PASSIF CIRCULANT	Dettes du passif circulant (F)	414 321 084,97	383 103 816,35
	Fournisseurs et comptes rattachés	277 077 778,03	243 346 495,86
	Clients créditeurs, avances et acomptes	50 118 590,18	57 944 987,12
	Personnel	5 170 554,84	4 662 706,32
	Organismes sociaux	4 115 143,89	3 923 763,91
	Etat	46 606 976,60	48 043 995,55
	Comptes d'associés	2 400 759,47	
	Autres créanciers	94 182,33	2 444 941,79
	Comptes de régularisation passif	28 737 099,63	22 736 925,80
Autres provisions pour risques et charges (G)	82 784 369,82	81 447 923,64	
Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	134 603,39	1 035 030,12	
TOTAL II (F+G+H)	497 240 058,18	465 586 770,11	
TRESORERIE	TRÉSORERIE - PASSIF	60 978 060,75	66 551 376,29
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie	24 025 775,56	40 537 564,35
	Banques (soldes créditeurs)	36 952 285,19	26 013 811,94
TOTAL III	60 978 060,75	66 551 376,29	
TOTAL GENERAL I+II+III	735 115 514,68	693 666 599,64	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéfice (+) . Déficit (-)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ELEMENTS		Opérations propres à l'exercice	Opérations exercices précédents	Totaux 31/12/2025	Totaux 31/12/2024
EXPLOITATION	I - PRODUITS D'EXPLOITATION	768 694 522,42		768 694 522,42	707 864 946,87
	Ventes de marchandises (en l'état)	593 373 873,65		593 373 873,65	551 620 590,47
	Ventes de biens et services produits	163 140 320,63		163 140 320,63	146 416 555,86
	Chiffre d'affaires	756 514 194,28		756 514 194,28	698 037 146,33
	Variations des stocks de produits (±) (1)				
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	6 660 106,87		6 660 106,87	5 563 923,71
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation	62 650,76		62 650,76	180 091,50
	Reprises d'exploitation; transferts de charges	5 457 570,51		5 457 570,51	4 083 785,33
	TOTAL I	768 694 522,42		768 694 522,42	707 864 946,87
FINANCIER	II - CHARGES D'EXPLOITATION	736 458 783,03		736 458 783,03	683 253 648,51
	Achats revendus de marchandises (2)	503 309 802,27		503 309 802,27	474 351 012,36
	Achats consommés de matières et de fournitures (2)	91 341 140,42		91 341 140,42	71 456 435,32
	Autres charges externes	75 584 655,29		75 584 655,29	69 536 293,62
	Impôts et taxes	344 327,92		344 327,92	596 321,44
	Charges de personnel	42 454 726,06		42 454 726,06	42 490 176,64
	Autres charges d'exploitation	502 725,45		502 725,45	516 491,84
	Dotations d'exploitation	22 921 405,62		22 921 405,62	24 306 917,29
	TOTAL II	736 458 783,03		736 458 783,03	683 253 648,51
	III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	32 235 739,39		32 235 739,39	24 611 298,36
NON COURANT	IV - PRODUITS FINANCIERS	1 110 011,08		1 110 011,08	1 308 036,56
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
	Gains de change	734 517,30		734 517,30	1 163 493,69
	Intérêts et autres produits financiers	13 201,66		13 201,66	17 105,19
	Reprises financières; transferts de charges	362 292,12		362 292,12	127 437,68
	TOTAL IV	1 110 011,08		1 110 011,08	1 308 036,56
	V - CHARGES FINANCIERES	7 150 175,12		7 150 175,12	6 027 168,15
	Charges d'intérêts	5 436 134,70		5 436 134,70	5 265 041,43
	Pertes de change	1 274 776,12		1 274 776,12	399 834,60
	Autres charges financières				
Dotations financières	439 264,30		439 264,30	362 292,12	
TOTAL V	7 150 175,12		7 150 175,12	6 027 168,15	
VI - RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-6 040 164,04		-6 040 164,04	-4 719 131,59	
VII - RESULTAT COURANT (III + V I)	26 195 575,35		26 195 575,35	19 892 166,77	
NON COURANT	VIII - PRODUITS NON COURANTS	727 334,92		727 334,92	1 692 660,93
	Produits des cessions d'immobilisations	548 437,78		548 437,78	1 422 247,33
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	178 897,14		178 897,14	62 300,00
	Reprises non courantes; transferts de charges				208 113,60
	TOTAL VIII	727 334,92		727 334,92	1 692 660,93
	IX - CHARGES NON COURANTES	2 867 380,44		2 867 380,44	1 780 129,09
	Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	12 932,05		12 932,05	315 850,15
	Subventions accordées				
Autres charges non courantes	1 594 974,39		1 594 974,39	1 256 165,34	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	1 259 474,00		1 259 474,00	208 113,60	
TOTAL IX	2 867 380,44		2 867 380,44	1 780 129,09	
X - RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-2 140 045,52		-2 140 045,52	-87 468,16	
XI - RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)	24 055 529,83		24 055 529,83	19 804 698,61	
XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS	6 155 337,00		6 155 337,00	5 397 221,00	
XIII - RESULTAT NET (XI - XII)	17 900 192,83		17 900 192,83	14 407 477,61	
XIV - TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	770 531 868,42		770 531 868,42	710 865 644,36	
XV - TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	752 631 675,59		752 631 675,59	696 458 166,75	
XVI - RESULTAT NET (XIV - XV)	17 900 192,83		17 900 192,83	14 407 477,61	

ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ELEMENTS		31/12/2025	31/12/2024
1	Ventes de Marchandises (en l'état)	593 373 873,65	551 620 590,47
2	- Achats revendus de marchandises	503 309 802,27	474 351 012,36
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	90 064 071,38	77 269 578,11
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE	169 800 427,50	151 980 479,57
3	Ventes de biens et services produits	163 140 320,63	146 416 555,86
4	Variation stocks produits		
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	6 660 106,87	5 563 923,71
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	166 925 795,71	140 992 728,94
6	Achats consommés de matières et fournitures	91 341 140,42	71 456 435,32
7	Autres charges externes	75 584 655,29	69 536 293,62
IV	= VALEUR AJOUTEE	92 938 703,17	88 257 328,74
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	344 327,92	596 321,44
#	- Charges de personnel	42 454 726,06	42 490 176,64
V	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	50 139 649,19	45 170 830,66
#	+ Autres produits d'exploitation	62 650,76	180 091,50
#	- Autres charges d'exploitation	502 725,45	516 491,84
#	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	5 457 570,51	4 083 785,33
#	- Dotations d'exploitation	22 921 405,62	24 306 917,29
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION	32 235 739,39	24 611 298,36
VII	± RESULTAT FINANCIER	-6 040 164,04	-4 719 131,59
VIII	= RESULTAT COURANT	26 195 575,35	19 892 166,77
IX	± RESULTAT NON COURANT	-2 140 045,52	-87 468,16
#	- Impôts sur les résultats	6 155 337,00	5 397 221,00
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE	17 900 192,83	14 407 477,61

	Résultat net de l'exercice	17 900 192,83	14 407 477,61
1	Bénéfice	17 900 192,83	14 407 477,61
1	Perte		
2	+ Dotations d'exploitation	9 552 568,48	8 298 121,81
3	+ Dotations financières		
4	+ Dotations non courantes		
5	- Reprises d'exploitation		
6	- Reprises financières		
7	- Reprises non courantes (2)(3)		
8	- Produits des cessions d'immobilisations (1)	548 437,78	1 422 247,33
9	+ Valeur nette d'amortissement des immo. cédées	12 932,05	315 850,15
I	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	26 917 255,58	21 599 202,24
#	- Distribution des bénéfices		
II	= AUTOFINANCEMENT	26 917 255,58	21 599 202,24

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	VARIATIONS A-B	
			EMPLOIS	RESSOURCES
Financement Permanent	176 897 395,75	161 528 453,24		15 368 942,51
Moins actif immobilisé	58 364 617,83	57 661 826,71	702 791,12	
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	118 532 777,92	103 866 626,53		14 666 151,39
Actif circulant	675 205 635,13	634 782 494,02	40 423 141,11	
Moins passif circulant	497 240 058,18	465 586 770,11		31 653 288,07
BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL	177 965 576,95	169 195 723,91	8 769 853,04	
TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-59 432 799,03	-65 329 097,38	5 896 298,35	

II EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		26 917 255,58		21 599 202,24
+ Capacité d'autofinancement		26 917 255,58		21 599 202,24
- Distributions de bénéfices				
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		548 437,78		1 833 353,18
Cession d'immob. incorporelles				
Cession d'immob. corporelles		548 437,78		1 833 353,18
Cession d'immob. financières				
Récupération sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
+ Augmentation du capital, apports				
+ Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
TOTAL RESSOURCES STABLES		27 465 693,36		23 432 555,42
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	10 190 791,65		7 702 159,51	
Acquisitions d'immob. incorporelles	44 000,00		459 530,00	
Acquisitions d'immob. corporelles	10 146 791,65		7 242 629,51	
Acquisitions d'immob. financières				
Acquisitions des créances immob				
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	2 531 250,32		5 062 500,00	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	77 500,00			
TOTAL II-EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	12 799 541,97		12 764 659,51	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	8 769 853,04		28 991 223,42	
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	5 896 298,35			18 323 327,51
TOTAL GENERAL	27 465 693,36	27 465 693,36	41 755 882,93	41 755 882,93

HDID & ASSOCIES
 Pour Identification
 Rapport CAC

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

A1. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I - ACTIF IMMOBILISE

A. EVALUATION A L'ENTREE

1. Immobilisations en non - valeurs

Charges réelles

2. Immobilisations incorporelles

Coût d'acquisition

3. Immobilisations corporelles

Coût d'acquisition

4. Immobilisations financières

Coût d'acquisition

B. CORRECTIONS DE VALEUR

1. Méthodes d'amortissements

Linéaire

2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

La société n'a pas constaté de provisions pour dépréciation des immobilisations

3. Méthodes de détermination des écarts de conversion actif

Le total des montants en monnaies étrangère comptabilisés à la fin de chaque année, est ramenée au taux du fin d'exercice. Ce calcul se fait par catégorie des monnaies existantes dans l'actif et le passif.

II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

A. EVALUATION A L'ENTREE

1. Stocks

PMP

2. Créances

Montant nominal

3. Titres et valeurs de placement

La société n'a pas de titres de Participation, ni de Placement.

B. CORRECTIONS DE VALEUR

1. Méthodes d'évaluation des provision pour dépréciation

Selon appréciation du risque

2. Méthodes de détermination des écarts de conversion- actif

Valeur en devise x cours de change à l'arrêté des comptes moins la valeur Comptable en dhs

III - FINANCEMENT PERMANENT

1. Méthodes de réévaluation

Pas de réévaluation du bilan à ce jour.

2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées

La société n'a pas comptabilisé de provisions réglementées.

3. Dettes de financement permanent

CMT Comptabiliser suivant un tableau d'amort BQ

4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

Selon appréciation du risque

5. Méthodes de détermination des écarts de conversion-passif

Valeur en devise x cours de change à l'arrêté des comptes moins la valeur comptable en dhs

IV - PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1. Dettes du passif circulant

Montant nominal

2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

Selon appréciation du risque

3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif

Valeur en devise x cours de change à l'arrêté des comptes moins la valeur comptable en dhs

V - TRESORERIE

1. Trésorerie -Actif

Montant nominal

2. Trésorerie-Passif

Montant nominal

3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Selon appréciation du risque

A2. ETAT DES DEROGATIONS

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I-DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX	NEANT	NEANT
II-DEROGATIONS AUX METHODES D'EVALUATION	NEANT	NEANT
III-DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESSES	NEANT	NEANT

FDIAD & ASSOCIES
pour l'identification
Report CNC

FDIAD & ASSOCIES
pour l'identification
Report CNC

Etat des informations complémentaires

B1. DETAIL DES NON VALEURS			
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025			
FENIE BROSSETTE	COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT
211		FRAIS PRELIMINAIRES	
2111		Frais de constitution	
2112		Frais préalables au démarrage	
2113		Frais d'augmentation de capital	
2114		Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2115		Frais de prospection	
2116		Frais de publicité	
2118		Autres frais préliminaires	
212		CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	6 782 888,90
2121		Frais d'acquisition des immobilisations	
2125		Frais d'émission des emprunts	
2128		Autres charges à répartir	6 782 888,90
213		PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130		Primes de remboursement des obligations	
		TOTAL	6 782 888,90

HDID & ASSOCIES
 Pour l'identification
 Rapport CAC

FORMULE GÉNÉRALISTE
 POUR IDENTIFICATION

B2. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN D'EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	6 705 388,90	77 500,00						6 782 888,90
Frais préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 705 388,90	77 500,00						6 782 888,90
Prime de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 911 118,99	44 000,00						5 955 118,99
Immobilisation en recherche et développement								
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 471 017,99	44 000,00						5 515 017,99
Fonds commercial	440 101,00							440 101,00
Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	242 789 201,93	10 146 791,65			455 952,01			252 480 041,57
Terrains	17 700 000,00							17 700 000,00
Constructions	61 577 828,17							61 577 828,17
Installations techniques, matériel et outillage	110 255 905,42	8 536 352,66			108 258,39			118 683 999,69
Matériel de transport	9 254 131,38	906 806,25			347 693,62			9 813 244,01
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	44 001 336,96	703 632,74						44 704 969,70
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations corporelles en cours								
TOTAL GENERAL	255 405 709,82	10 268 291,65			455 952,01			265 218 049,46

HBD & ASSOCIES
 Pour Identification
 Rapport CAC

FORNAC CREDIT FINANCIER
 Pour Identification

B2. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

FENIE BROSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE	CUMUL DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL DES AMORTISSEMENTS FIN D'EXERCICE
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	6 547 675,95	83 920,47		6 631 596,42
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 547 675,95	83 920,47		6 631 596,42
Prime de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 944 294,09	152 679,53		5 096 973,62
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 944 294,09	152 679,53		5 096 973,62
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	182 571 814,01	9 315 968,48		191 444 762,53
Terrains				
Constructions	44 662 013,29	3 021 861,41		47 683 874,70
Installations techniques, matériel et outillage	88 221 265,45	5 100 264,01	98 032,76	93 223 496,70
Matériel de transport	7 567 167,80	467 860,62	344 987,20	7 690 041,22
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	42 121 367,47	725 982,44		42 847 349,91
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	194 063 784,05	9 552 568,48		203 173 332,57

HFD & ASSOCIES
Pour l'identification
Rapport CAC

NON REVISÉ
FORNICE GARANT L'INDEPENDENZA
PER I RENDICONTI

B3. TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

DATE DE CESSION OU DE RETRAIT	COMPTE PRINCIPAL	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULES	VALEUR NETTE AMORTISSEMENTS	PRODUIT DE CESSION	PLUS-VALUES	MOINS-VALUES
26/11/2025	234	347 693,62	344 987,20	2 706,42	320 300,00	317 593,58	
31/03/2025	233	25 948,00	16 217,50	9 730,50	25 000,00	15 269,50	
31/03/2025	233	3 628,80	3 628,80		14 400,00	14 400,00	
18/07/2025	233	7 426,93	7 055,58	371,35	8 610,00	8 238,65	
10/09/2025	233	63 827,73	63 827,73		168 000,00	168 000,00	
27/10/2025	233	7 426,93	7 303,15	123,78	12 127,78	12 004,00	
TOTAL		455 952,01	443 019,96	12 932,05	548 437,78	535 505,73	

NON RECONNU PAR LE FISCAL

HPID & ASSOCIES
Rapport CVC
1 rue de la République

B4. TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Raison sociale de la société émettrice	I.F	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
							Date de clôture	Situation Nette	Résultat Net	
Immobilier le Nôtre	11111111	Immobilier		1,00%	3 000,00	3 000,00	31/12/2023	1,00	1,00	1,00
SMIRRI	2222222	BTP		1,00%	100,00	100,00	31/12/2023	1,00	1,00	1,00
Fenie Brossette Sénégal	3333333	Autres secteurs		100,00%	171 772,64	171 772,64	31/12/2023	1,00	1,00	1,00
TOTAL					174 872,64	174 872,64		3,00	3,00	3,00

NON
POUR ORDRE D'IDENTIFICATION
FORMOC GRAND TIRAGE

HDID & ASSOCIES
Pour l'identification
Rapport CAC

B5. TABLEAU DES PROVISIONS

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE	DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			FIN D'EXERCICE
		EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	
SOUS TOTAL (A)	4 162 271,56							4 162 271,56
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	4 162 271,56							4 162 271,56
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (B)	211 924 171,24	13 368 837,14	439 264,30	1 259 474,00	5 457 570,51	362 292,12		221 171 884,05
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	130 476 247,60	13 368 837,14			5 457 570,51			138 387 514,23
5. Autres Provisions pour risques et charge	81 447 923,64		439 264,30	1 259 474,00		362 292,12		82 784 369,82
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
TOTAL (A + B)	216 086 442,80	13 368 837,14	439 264,30	1 259 474,00	5 457 570,51	362 292,12		225 334 155,61

NON IDENTIFIÉ
FINANC. CIRCULANT
EXPLOITATION

HDID & ASSOCIES
Pour l'identification
Rapport CAC

B6. TABLEAU DES CREANCES

		Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025						
CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOURVREES	MONTANTS EN DEVISES	MTS SUR L'ETAT ET ET ORG. PUBLICS	MTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
DE L'ACTIF IMMOBILISE	307 299,86	307 299,86						
Prêts immobilisés								
Autres créances financières	307 299,86	307 299,86						
DE L'ACTIF CIRCULANT	528 035 942,18	184 041 187,62	343 994 754,56		12 964 060,00	16 412 098,90	90 067 627,92	101 100,23
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	26 367 100,42		26 367 100,42					
Clients et comptes rattachés	448 082 787,42	168 439 169,00	279 643 618,42		12 964 060,00	16 412 098,90	70 548 308,00	101 100,23
Personnel	698 545,78		698 545,78					
Etat	37 222 635,10		37 222 635,10				3 917 301,30	
Comptes d'associés								
Autres débiteurs	15 602 018,62	15 602 018,62					15 602 018,62	
Comptes de régularisation- Actif	62 854,84		62 854,84					

HDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

ANNUITE FINANCIERE
FRANCIS COPPINI THORNTON

Etat des informations complémentaires

B7. TABLEAU DES DETTES

		Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025						
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON PAYÉES	MONTANTS EN DEVICES	MTS SUR L'ETAT ET ORG. PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
DE FINANCEMENT								
Emprunts obligataires Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	414 321 084,97	47 464 675,06	396 105 181,45		70 401 706,68	23 503 807,82	19 469 384,46	
Fournisseurs et comptes rattachés	277 077 778,03	29 248 772,14	277 077 778,03					
Clients créditeurs, avances et acomptes	50 118 590,18		50 118 590,18		70 401 706,68	23 503 807,82	19 469 384,46	
Personnel	5 170 554,84		5 170 554,84					
Organismes sociaux	4 115 143,89		4 115 143,89					
Etat	46 606 976,60	16 315 143,45	30 291 832,55					
Comptes d'associés	2 400 759,47	1 900 759,47	500 000,00					
Autres créanciers	94 182,33		94 182,33					
Comptes de régularisation passif	28 737 099,63		28 737 099,63					

POUR IDENTIFICATION
 THOMAS GARANT THOMAS

HDID & ASSOCIES
 Pour Identification
 Rapport CAC

Etat des informations complémentaires

B8. TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025					
FENIE BROSSETTE					
TIERS CREDITEURS OU DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
SURETES DONNEES					
NEANT					
SURETES RECUES					
NEANT					

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

POUR IDENTIFICATION
 FIDUCIARIE GARANT TITREPROTECTION

HDID & ASSOCIES
 Pour Identification
 Rapport CAC

B9. ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

FENIE BROSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* crédit enlèvement douane et autres	4 078 782,00	3 870 079,00
* Cautions marchés	98 937 249,00	81 006 464,57
TOTAL (1)	103 016 031,00	84 876 543,57
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
TOTAL (1)	0,00	0,00

(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées

HDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

**POUR IDENTIFICATION
FIDUCIAR CREDIT THIONVILLE**

B10. TABLEAU DES BIENS EN CREDIT BAIL

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE	DATE DE LA 1ERE ECHEANCE	DUREE DES CONTRATS EN MOIS	VALEUR ESTIMEE DU BIEN A LA DATE DU CONTRAT	DUREE THEORIQUE D'AMORTISSEMENT DU BIEN	CUMUL DES EXERCICES PRECEDENTS	REDEVANCES		PRIX D'ACHAT RESIDUEL EN FIN DE CONTRAT	OBSERVATIONS
						MONTANT DE L'EXERCICE	A MOINS D'UN AN A PLUS D'UN AN		
Matériel roulant	01/03/2022	60,00	268 160,01	5,00	171 226,72	60 432,96	10 072,16	2 681,60	
Matériel roulant	01/01/2023	60,00	268 160,01	5,00	171 226,72	60 432,96	10 072,16	2 681,60	
Matériel roulant	01/01/2023	60,00	144 089,99	5,00	64 949,16	32 474,58	32 474,58	1 441,00	
Matériel roulant	01/01/2023	60,00	144 089,99	5,00	64 949,16	32 474,58	32 474,58	1 441,00	
Matériel roulant	01/01/2023	60,00	144 089,99	5,00	64 949,16	32 474,58	32 474,58	1 441,00	
Matériel roulant	01/01/2023	60,00	144 089,99	5,00	64 949,16	32 474,58	32 474,58	1 441,00	
Matériel roulant	20/11/2023	60,00	157 100,01	5,00	42 148,68	36 127,44	66 233,64	1 571,00	
Matériel roulant	30/11/2023	60,00	155 100,00	5,00	39 642,72	36 583,28	70 137,12	1 551,00	
Matériel roulant	30/11/2023	60,00	155 100,00	5,00	39 642,72	36 583,28	70 137,12	1 551,00	
Matériel roulant	15/07/2024	60,00	232 361,01	5,00	27 061,92	54 123,84	135 309,60	2 323,61	
Matériel roulant	20/08/2024	60,00	161 100,00	5,00	15 635,42	37 525,02	96 939,63	1 611,00	
Matériel roulant	20/08/2024	60,00	161 100,00	5,00	15 635,42	37 525,02	96 939,63	1 611,00	
Matériel roulant	24/10/2024	60,00	166 432,00	5,00	6 461,16	38 766,96	109 839,72	1 664,32	
Matériel roulant	30/12/2024	60,00	230 635,99	5,00	13 589,16	54 356,64	149 480,76	2 333,61	
Matériel roulant	30/12/2024	60,00	166 432,00	5,00	3 230,58	53 721,86	161 165,88	2 306,36	
Matériel roulant	31/12/2024	60,00	166 432,00	5,00	3 230,58	53 721,86	161 165,88	2 306,36	
Matériel roulant	31/12/2024	60,00	671 872,80	5,00	169 540,80	38 766,96	113 070,30	1 664,32	
Matériel roulant	31/12/2024	60,00	297 760,00	5,00	156 499,20	38 766,96	456 456,00	6 718,73	
Matériel roulant	15/07/2025	60,00	217 200,00	5,00	25 000,88	68 547,60	239 916,60	2 977,60	
Matériel roulant	31/12/2025	60,00	201 200,00	5,00	3 859,87	50 001,72	175 006,02	2 172,00	
Matériel roulant	31/12/2025	60,00	201 200,00	5,00	3 859,87	46 318,44	181 413,89	2 012,00	
Matériel roulant	31/12/2025	60,00	201 200,00	5,00	3 859,87	46 318,44	181 413,89	2 012,00	
Matériel roulant	31/12/2025	60,00	198 869,28	5,00	3 834,91	46 018,52	180 240,77	1 996,99	
Matériel roulant	31/12/2025	60,00	198 869,28	5,00	3 834,91	46 018,52	180 240,77	1 996,99	
TOTAL	31/12/2025		6 078 665,65		877 739,04	1 059 642,42	3 671 666,07	60 786,65	

HDID & ASSOCIES
Pour l'identification
Régistré au CAC

POUR IDENTIFICATION
Régistré au CAC

B11. DETAILS DES POSTES DU CPC (LES CHARGES)

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

POSTE	INTITULE	31/12/2025	31/12/2024
611	Achats revendus de marchandises		
	Achats de marchandises	549 210 044,83	529 841 146,62
	Variation de stocks de marchandises	-45 900 242,56	-55 490 134,26
	Total	503 309 802,27	474 351 012,36
612	Achats consommés de matières et fournitures		
	Achats de matières premières		
	Variation des stocks de matières premières (+/-)		
	Achats de matière et fournitures consommables et d'emballages	78 491 449,82	68 153 104,36
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	3 836 518,76	-4 951 494,08
	Achats non stockés de matières et de fournitures	4 464 741,05	4 755 095,95
	Achats de travaux, études et prestations de services	4 548 430,79	3 499 729,09
	Total	91 341 140,42	71 456 435,32
613/614	Autres charges externes		
	Locations et charges locatives	8 956 023,32	5 850 412,63
	Redevances de crédit-bail	1 059 642,42	512 588,56
	Entretien et réparations	1 304 319,24	1 206 500,04
	Primes d'assurances	1 535 494,49	1 318 542,01
	Rémunérations du personnel extér	24 735 938,60	22 952 861,62
	Rémunérations d'intermédiaires et	15 204 991,02	14 292 310,97
	Redevances pour brevets, marque		
	Transports		
	Déplacements, missions et réceptions	19 509 694,89	20 429 333,10
	Reste du poste des autres charges externes	3 278 551,31	2 973 744,69
	Total	75 584 655,29	69 536 293,62
617	Charges de personnel		
	Rémunérations du personnel	29 737 572,88	29 942 833,34
	Charges sociales	8 434 798,00	8 113 712,34
	Reste du poste des charges de personnel	4 282 355,18	4 433 630,96
Total	42 454 726,06	42 490 176,64	
618	Autres charges d'exploitation		
	Jetons de présence	500 000,00	516 491,84
	Pertes sur créances irrécouvrables		
	Reste du poste des autres charges d'exploitation	2 725,45	
Total	502 725,45	516 491,84	
638	Autres charges financières		
	Charges nettes / cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste des autres charges financières		
Total			
658	Autres charges non courantes		
	Pénalités sur marchés et débits		
	Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	948 307,00	
	Pénalités et amendes fiscales et pénales	267 588,90	1 157 906,90
	Créances devenues irrécouvrables		
	Reste du poste des autres charges non courantes	379 078,49	98 258,44
Total	1 594 974,39	1 256 165,34	

B11. DETAILS DES POSTES DU CPC (LES PRODUITS)

FENIE BROSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

POSTE	INTITULE	31/12/2025	31/12/2024
711	* Ventes de marchandises		
	Ventes de marchandises au Maroc	584 558 799,85	532 160 665,92
	Ventes de marchandises à l'étranger	8 815 073,80	19 459 924,55
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total	593 373 873,65	551 620 590,47
712	Ventes de biens et services produits		
	Ventes de biens au Maroc	163 140 320,63	146 416 555,86
	Ventes de biens à l'étranger		
	Ventes de services au Maroc		
	Ventes de services à l'étranger		
	Redevances pour brevets, marques, droits		
	Reste du poste des ventes et services produits		
	Total	163 140 320,63	146 416 555,86
713	Variations des stocks de produits		
	Variations des stocks de produits en cours		
	Variations des stocks de biens produits		
	Variations des stocks de services en cours		
	Total		
718	Autres produits d'exploitation		
	Jetons de présence reçus		180 091,50
	Reste du poste (produits divers)	62 650,76	
	Total	62 650,76	180 091,50
719	Reprises d'exploitation & transf. de charges		
	Reprises	5 457 570,51	4 083 785,33
	Transferts de charges		
	Total	5 457 570,51	4 083 785,33
738	Intérêts et autres produits financiers		
	Intérêts et produits assimilés	13 201,66	17 105,19
	Revenus des créances rattachées à des participations		
	Produits nets / cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	Total	13 201,66	17 105,19

HDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B12. PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

INTITULES	MONTANT	MONTANT
I. RESULTAT NET COMPTABLE		
- Bénéfice net	17 900 192,83	
- Perte nette		
II. REINTEGRATIONS FISCALES	15686894,05	
1) COURANTES	6 677 108,66	
- Amortissements non déductibles s/véhicules	82 869,80	
- Provisions Stock non déductibles	5 058 856,47	
Dotation d'exploitation / DEP P DEPREC CREAM ACTIF CIRC	1 400 779,00	
Ecart de conversion Gain latent	134 603,39	
2) NON COURANTES	9 009 785,39	
Dotations pour courantes / D.N.C AUX PROV.P.R-E-C.DURABLE	1 259 474,00	
Impôts sur les bénéfices	6 155 337,00	
Autres charges non courantes / Autres qu'impôts sur les résul	948 307,00	
Autres charges non courantes / AUTRES CHARGES NON COURANTES	354 468,00	
Autres charges non courantes / PENALITES & AMENDES FISCALES	232 111,90	
Autres charges non courantes / PENALITES & AMENDES PENALES	35 477,00	
Autres charges non courantes / AUTRES CHARGES NON COURANTES	24 610,49	
III. DEDUCTIONS FISCALES		6492600,63
1) COURANTES		6 492 600,63
Reprises d'exploitation ; Transfert de charge / REP. S/PROV. P-DEP ACTIF.CIRCU		5 457 570,51
Gain latent antérieurement taxé		1 035 030,12
2) NON COURANTES		
TOTAL	33 587 086,88	6 492 600,63
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
- Bénéfice brut (A)	27 094 486,25	
- Déficit brut (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
- Exercice 2021		
- Exercice 2022		
- Exercice 2023		
- Exercice 2024		
VI. RESULTAT NET FISCAL		
- Bénéfice net fiscal (A - C)	27 094 486,25	
- Déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		0,00
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
- Exercice 2021		
- Exercice 2022		
- Exercice 2023		
- Exercice 2024		

HDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B13. DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

I. DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
- Résultat courant d'après C.P.C.	+ ou -	26 195 575,35
- Réintégrations fiscales sur opérations courantes	+	6 677 108,66
- Déductions fiscales sur opérations courantes	-	6 492 600,63
- Résultat courant théoriquement imposable	=	26 380 083,38
- Impôt théorique sur résultat courant	-	6 001 468,97
- Résultat courant après impôt		20 194 106,38

**II. INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES
CODES D'INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES
SPECIFIQUES**

HDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B14. DETAILS DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE	SOLDE AU DEBUT DE L'EXERCICE	OPERATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE	DECLARATIONS DE TVA DE L'EXERCICE	SOLDE FIN D'EXERCICE
A) T.V.A. Facturée	41 607 998,55	146 337 606,82	148 769 244,60	39 176 360,77
B) T.V.A. Récupérable	25 126 058,78	144 217 631,08	139 249 276,77	30 094 413,09
- Sur Charges	23 844 625,94	141 643 069,01	136 794 525,94	28 693 169,01
- Sur Immobilisations	1 281 432,84	2 574 562,07	2 454 750,83	1 401 244,08
C) T.V.A. due / crédit de T.V.A = (A - B)	16 481 939,77	2 119 975,74	9 519 967,83	9 081 945,32

FORMOC ESANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

HARID & ASSOCIES
Pour l'identification
Rapport CNC

B15. PASSIFS EVENTUELS

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les exercices N-3, N-2, N-1 et N ne sont pas encore prescrits. Par conséquent, des passifs peuvent découler d'un contrôle éventuel de l'administration fiscale au titre des dits exercices, et ce pour la Taxe sur la valeur Ajoutée (TVA) l'Impôt sur les Sociétés (IS) et les autres Impôts et taxes indirects

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

HDID & ASSOCIEES
Pour Identification
Rapport CAC

C12. AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
- Décision du : 24/06/2025	-117 769 335,33	Réserve légale	
Report à nouveau		Autres réserves	
Résultats nets en instance d'affectation		Tantième	
Résultat net de l'exercice N-1	14 407 477,61	Dividendes	
Prélèvement sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	-103 361 857,72
TOTAL A	-103 361 857,72	TOTAL B	-103 361 857,72

HDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

POUR IDENTIFICATION
FRANCIS JEAN THORNTON

**C3. RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS
DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS	Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025		
	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres	144 353 258,56	158 839 490,05	176 746 103,27
Capitaux propres assimilés	144 589 725,31	158 997 203,00	176 897 395,75
Immobilisation en non valeurs	236 466,75	157 712,95	151 292,48
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
Chiffre d'affaires hors taxes	602 966 700,73	698 037 146,00	756 514 194,28
Résultat avant impôts	13 512 106,71	19 804 698,61	24 055 529,83
Impôts sur les résultats	1 772 755,00	5 397 221,00	6 155 337,00
Bénéfices distribués			(65 392 917,08)
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	91 539 746,40	(79 800 394,69)	
RESULTAT PAR TITRE			
Résultat net par action ou part social	8,16	10,01	12,44
Bénéfices distribués par action ou par social			
PERSONNEL			
Montant des salaires bruts de l'exercice	28 539 203,98	29 942 833,34	29 737 572,88
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			

NON
POUR IDENTIFICATION
COMPTABLE

HDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

**C4. TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES
AU COURS DE L'EXERCICE**

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE	Entrée contre-valeur en dirhams	Sortie contre-valeur en dirhams
Financement permanent		
Immobilisations brutes		
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits		8 699 728,00
Charges	245 177 306,06	
Total des entrées	245 177 306,06	
Total des sorties		8 699 728,00
Balance devises		236 477 578,06
Total	245 177 306,06	245 177 306,06

HDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

C5. DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

I. DATATION

<p>- Date de clôture (1)</p>	<p>31 décembre 2025</p>
<p>- Date d'établissement des états de synthèse (2)</p>	
<p>(1) Justification en cas de changement de la date de clôture NEANT</p>	
<p>(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse. NEANT</p>	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE.

DATES	INDICATIONS DES EVENEMENTS
	<p>NEANT</p> <p>FAVORABLES</p>
	<p>NEANT</p> <p>DEFAVORABLES</p>

HDID & ASSOCIES
 Pour Identification
 Rapport CAC

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

III. Chiffres Clés

III.4 Attestation des Commissaires aux Comptes

III.4.1 Rapport sur les Comptes Sociaux

III.4.2 Rapport sur les Comptes Consolidés

III.4.3 Rapport Spécial des CAC





4, Rue Maati Jazouli (Ex rue Friol)
Anfa, Casablanca
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui 20160
Casablanca
Maroc

FENIE BROSSETTE S.A

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Avril 2026

**Aux Actionnaires de la société
FENIE BROSSETTE S.A.**
Route de Médiouna - RN9
Commune Sidi Hajjaj, Oued Hassar,
Douar Ouled Hadda

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de de synthèse consolidés de la société **FENIE BROSSETTE S.A** et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaire (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **163 336 KMAD** dont un bénéfice consolidé de **14 856 KMAD**.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société **FENIE BROSSETTE S.A** au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

- Suite à l'arrêt rendu en appel sur une affaire litigieuse en Côte d'Ivoire, dans laquelle FENIE BROSSETTE a été condamnée à payer un montant de 28 MMAD, une provision complémentaire, couvrant la totalité du risque, a été constatée durant l'exercice 2019.

Courant 2021, la Cour de cassation ivoirienne a rejeté le pourvoi formé par FENIE BROSSETTE et a rendu exécutoire le jugement prononcé par la Cour d'appel. Par ailleurs, les procédures en exequatur, lancées dans le cadre de l'exécution, sur le territoire marocain, du jugement prononcé par la justice ivoirienne ont été rejetées par la juridiction marocaine.

A la date de l'émission du présent rapport, l'affaire est toujours en cours.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

EVALUATION DES CREANCES CLIENTS

Risque identifié

Les créances clients ayant une ancienneté de plus d'un an, présentent un risque de non-recouvrement et exposent la société FENIE BROSSETTE à une perte probable. Lesdites créances totalisent un montant de **113.695** KMAD et représentent **29%** du total des créances clients au 31 décembre 2025.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours à une méthode d'évaluation statistique et au jugement de la direction notamment en matière de (i) classification des clients en catégories homogènes, (ii) identification des créances présentant des indices de défaut indépendamment de leur classification et (iii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2025, les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à **96.614** KMAD sur un total de créances de **393.339** KMAD.

Les créances clients constituent un point clé de l'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du caractère des hypothèses retenues pour la classification des clients et du niveau de jugement requis par la Direction/Management pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances à provisionner et le respect des méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- La vérification, par entretien avec la Direction, du caractère raisonnable des principales hypothèses et données sur lesquelles se fonde la classification et le provisionnement des créances clients ;
- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;
- Des tests substantifs de détails par échantillonnage des créances clients y compris celles à forte antériorité ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ;
- Le recalcul de la provision constatée dans les comptes de FENIE BROSSETTE tenant compte des principes retenus par la Direction.

EVALUATION ET DEPRECIATION DES STOCKS

Risque identifié

Les stocks de matières, évalués au coût unitaire moyen pondéré (CMUP), totalisent un montant net de 259 540 KMAD et représentent 37% du total bilan consolidé au 31 décembre 2025.

La couverture du risque de dépréciation des stocks implique le recours au jugement de la direction principalement en matière de (i) classification des articles selon les catégories suivantes, et (ii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser :

1. Les articles actifs, dont la rotation est normale, ne font l'objet d'aucune dépréciation ;
2. Les articles inactifs, dont l'antériorité est supérieure à un an, font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 80% ;
3. Les articles non conformes (statut « Q ») font l'objet d'une dépréciation totale.

Au 31 décembre 2025, les provisions pour dépréciation des stocks s'élèvent à 29 569 KMAD sur un total de stocks de matières de 289 110 KMAD.

Les stocks de matières constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers et du niveau de jugement requis par la Direction pour la catégorisation de ces stocks et leur évaluation.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons d'une part, examiné la méthode de valorisation adoptée par la société et les principes d'identification des stocks de matières nécessitant la constatation d'une provision pour dépréciation et d'autre part, vérifié le respect des méthodes de dépréciation des stocks, en procédant à ce qui suit :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks mises en place par la société afin de s'assurer de leur degré de fiabilité ;
- Identifier et tester, sur la base d'un échantillon d'articles, les contrôles jugés pertinents pour la valorisation des stocks selon la méthode du CMUP ;
- Assister aux inventaires physiques annuels des stocks, rapprocher les quantités inventoriées et celles valorisées en comptabilité et identifier les articles pouvant donner lieu à dépréciation ;
- Exploiter l'historique des états de stocks de matières afin d'identifier les articles inactifs ou à rotation lente. Un rapprochement a été effectué afin de relever les éventuels articles inactifs non pris en compte dans la base retenue par le management sur l'exhaustivité des stocks de matières ;
- Vérifier, sur la base d'un échantillon d'articles antérieurement provisionnés à 80%, que leur valeur de réalisation est au moins supérieure à 20% de leur coût.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision, et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 Avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

HDID & ASSOCIES



Mohamed HDID
Associé gérant

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Oudya Sidi El Kasbi - Casablanca
Tél : 05 22 54 45 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé



SOMMAIRE :

1.	BILAN CONSOLIDE.....	3
2.	COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES CONSOLIDE	5
3.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	6
4.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	7
5.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	8
6.	ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	8
6.1.	PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....	8
6.1.1.	PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION	8
6.1.2.	METHODES ET REGLES D'EVALUATION.....	10
6.2.	INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN.....	12
6.2.1.	INFORMATIONS SUR LES IMMOBILISATIONS.....	12
6.2.2.	STOCK :	13
6.2.3.	FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE.....	13
6.2.4.	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	14
6.2.5.	AUTRES DEBITEURS D'EXPLOITATION.....	14
6.2.6.	COMPTES DE REGULARISATION – ACTIF	14
6.2.7.	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE.....	14
6.2.8.	DETTES FINANCIERES	15
6.2.9.	FOURNISSEURS	15
6.2.10.	CLIENTS AVANCES ET ACOMPTE	16
6.2.11.	ETAT CREDITEUR.....	16
6.2.12.	COMPTES DE REGULARISATION-PASSIF	16
6.2.13.	AUTRES CREANCIERS.....	16
6.3.	INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....	17
6.3.1.	CHIFFRE D'AFFAIRES	17
6.3.2.	AUTRES REPRISES D'EXPLOITATION	17
6.3.3.	ACHATS	17
6.3.4.	AUTRES CHARGES EXTERNES.....	18
6.3.5.	IMPOT ET TAXES :	18
6.3.6.	CHARGES DU PERSONNEL	18
6.3.7.	DOTATIONS D'EXPLOITATION	18
6.3.8.	RESULTAT FINANCIER.....	19
6.3.9.	RESULTAT NON COURANT.....	19



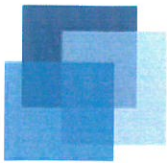
1. BILAN CONSOLIDE (En milliers de dirhams : K MAD)

✓ ACTIF

ACTIF	Notes	déc.-25	déc.-24
Ecart d'acquisition	6.1.1.3	-	-
Immobilisations incorporelles	6.1.1.4 & 6.2.1.1	858	967
Immobilisations corporelles	6.1.1.5 & 6.2.1.2	56 943	56 137
Immobilisations financières	6.1.1.6 & 6.2.1.3	670	670
Impôts différés actifs	6.1.1.7	-	-
Actif immobilisé		58 471	57 774
Stocks	6.1.1.8 & 6.2.2	259 540	219 118
Fournisseurs, avances et acomptes	6.2.3	26 311	22 831
Clients et comptes rattachés	6.1.1.9 & 6.2.4	296 725	296 913
Personnel		699	575
Etat débiteur		37 388	36 492
Comptes courants d'associés		-	-
Autres débiteurs d'exploitation	6.2.5	-1 844	-1 476
Comptes de régularisation – actif	6.2.6	11 615	10 792
Titres et valeurs de placement	6.1.1.10	-	-
Actif circulant		630 435	585 245
Disponibilités		1 771	1 448
Total actif		690 676	644 467

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

HDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC



✓ **PASSIF**

PASSIF	Notes	déc.-25	déc.-24
Capitaux propres du Groupe	6.2.7		
Capital		143 897	143 898
Réserves consolidées		-61 519	-78 076
Primes d'émission, de fusion et d'apports		66 102	66 102
Résultat net de l'exercice (part du Groupe)		14 856	16 603
Intérêts des minoritaires		-	-
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		163 336	148 527
Dettes financières	6.2.8	31	2 562
Impôts différés passifs		-	-
Provisions durables pour risques et charges	6.1.1.12	31 623	27 051
Passif immobilisé		31 654	29 613
Fournisseurs et comptes rattachés	6.2.9	280 043	244 361
Clients, avances et acomptes	6.2.10	50 119	57 945
Personnel et organismes sociaux		9 536	8 836
Etat créditeur	6.2.11	58 032	59 395
Compte de régularisation – passif	6.2.12	28 854	22 737
Autres provisions pour risques et charges	6.1.1.12	5 695	4 307
Comptes courants d'associés		-	-
Autres créanciers	6.2.13	2 311	2 119
Passif circulant		434 589	399 699
Trésorerie – passif		61 097	66 628
Total passif		690 676	644 467

HDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION



2. COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES CONSOLIDE

(En milliers de dirhams : K MAD)

CPC	Notes	déc.-25	déc.-24
Chiffre d'affaires	6.3.1	756 514	698 170
Autres produits d'exploitation		6 723	5 744
Autres reprises d'exploitation	6.3.2	5 457	5 590
Produits d'exploitation		768 694	709 505
Achats revendus de marchandises	6.3.3	503 310	474 612
Achats consommés de matières et fournitures	6.3.3	91 341	71 456
Autres charges externes	6.3.4	75 732	69 689
Impôts et taxes	6.3.3	347	596
Charges de personnel	6.3.6	42 455	42 490
Autres charges d'exploitation		581	516
Dotations d'exploitation	6.3.7	22 847	24 254
Autres dotations d'exploitation		50	50
Charges d'exploitation		736 662	683 664
Résultat d'exploitation		32 031	25 841
Produits financiers		2 207	4 289
Charges financières		11 014	8 061
Résultat financier	6.3.8	-8 808	-3 772
Produits non courants		727	1 737
Charges non courantes		2 939	1 800
Résultat non courant	6.3.9	-2 212	-63
Résultat avant impôt		21 011	22 006
Impôts sur les sociétés		6 155	5 403
Résultat net consolidé		14 856	16 603
Part du groupe		14 856	16 603
Part des minoritaires		-	-

HDID & ASSOCIÉS
Pour Identification
Rapport CAC

FIDARDE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION



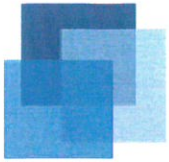
3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(En milliers de dirhams : K MAD)

ELEMENTS TFT	déc.-25	déc.-24
Résultat net consolidé	14 856	16 603
Variation des provisions non courantes	5 960	-5 718
Dotations aux amortissements des immobilisations	9 479	8 243
Prix de cession des immobilisations cédées	-548	-1 467
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	13	826
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	29 760	18 487
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	-11 674	-25 449
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	18 085	-6 962
Prix de cession des immobilisations cédées	548	1 467
Acquisition des immobilisations corporelles	-10 191	-7 800
Variation des immobilisations financières	0	-1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-9 643	-6 334
Emissions / remboursements d'emprunts	-2 531	-5 063
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-2 531	-5 063
Réduction des Capitaux Propres	0	47
Variation de trésorerie nette	5 911	-18 311
Trésorerie nette d'ouverture	-65 207	-46 896
Trésorerie nette de clôture	-59 296	-65 207
Variation de trésorerie nette	5 911	-18 311

HDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION



4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(En milliers de dirhams : K MAD)

Libellé	Capital	Prime d'émission	Autres Réserves	Résultat de l'exercice	Intérêts des minoritaires	Total
Capitaux propres au 01 janvier 2025	143 898	66 102	-78 076	16 603	-	148 527
Augmentation de capital						0
Effet de changement de méthodes comptables						0
Effet de variation de périmètre						0
Variation réserves			-47			-47
Imputation Résultat net de l'exercice			16 603	-16 603		0
Dividendes						0
Résultat consolidé de l'exercice				14 856		14 856
Ecarts de conversion						0
Capitaux propres au 31 Décembre 2025	143 898	66 102	-61 520	14 856	-	163 336

MDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION



5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre ainsi que les méthodes de consolidation utilisées se présentent comme suit :

Filiales	31/12/2025			
	% de contrôle	% d'intérêt	Nature de Contrôle	Méthode de consolidation
FENIE BROSSETTE Maroc	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
FENIE BROSSETTE Mauritanie	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
FENIE BROSSETTE Sénégal	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG

6. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

6.1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes consolidés du Groupe Fenie Brossette (le « Groupe ») sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son Avis N° 5 du 26 mai 2005.

Les comptes sociaux arrêtés aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

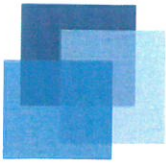
6.1.1. Principes et méthodes de consolidation

“ Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50% ou celles où le Groupe est majoritaire au Conseil d'Administration et dont le pourcentage de contrôle dépasse 40%.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une société exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée pour les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une société sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction comprise entre 20% et 40% des droits de vote de cette société.



“ Exclusion du périmètre :

Une entreprise contrôlée ou sous influence notable est exclue du périmètre de consolidation lorsque :

- Dès leur acquisition, les titres de cette entreprise sont détenus uniquement en vue d'une cession ultérieure
- Si projet de cession ultérieure porte seulement sur une fraction des titres.
- Le contrôle ou l'influence notable est défini par référence à la fraction destinée à être durablement possédée.

Lorsque, conformément aux cas énoncés ci-dessus, l'entreprise est exclue du périmètre de consolidation, les titres de cette entreprise sont comptabilisés en « Titres de participation » dans les comptes consolidés.

Date entrée :

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective :

- Soit à la date d'acquisition des titres par l'entreprise consolidante ;
- Soit à la date de prise de contrôle ou d'influence notable, si l'acquisition a eu lieu en plusieurs fois ;
- Soit à la date prévue par le contrat si celui-ci prévoit le transfert du contrôle à une date différente de celle du transfert des titres.

“ Date de sortie :

Une entreprise sort du périmètre de consolidation à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

“ Elimination des opérations entre entreprise consolidées par intégration globale

1. Opérations n'affectant pas le résultat consolidé

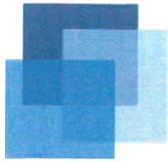
Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés dans leur totalité.

2. Opérations affectant le résultat consolidé

L'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée à 100 % puis répartie entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts minoritaires de l'entreprise ayant réalisé le résultat. En cas d'élimination de pertes, il convient de s'assurer que la valeur de l'élément actif n'est pas supérieure à la valeur actuelle de cet élément. L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des immobilisations a pour conséquence de les ramener à leur valeur d'entrée (coût historique consolidé).

L'impôt sur les résultats est corrigé de l'incidence de l'élimination des résultats internes.

Les éliminations qui remettent en cause le montant des capitaux propres consolidés à la clôture de l'exercice affectent le résultat consolidé de l'exercice, sous déduction, le cas échéant, des éliminations effectuées à l'ouverture de l'exercice (cas des résultats internes sur stocks). Les dividendes intragroupes sont également éliminés en totalité.



3. Provisions internes

Les dotations aux comptes de provisions pour dépréciation des titres de participation constituées par l'entreprise détentrice des titres, en raison de pertes subies par les entreprises intégrées de manière exclusive sont éliminées en totalité en comptes consolidés.

“ Dates de clôture

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes semestriels au 31 Décembre.

6.1.2. Méthodes et règles d'évaluation

“ Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés des sociétés acquises à leur entrée au périmètre. Les écarts d'acquisition dont la valeur est négligeable sont constatés en charges sur l'exercice de leur constatation.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un amortissement sur une durée déterminée en fonction de la nature de la société acquise et des objectifs fixés lors de l'acquisition.

La constatation des amortissements des écarts d'acquisition n'est opérée qu'après leur affectation dans le délai accordé par l'avis N°5 : délai se terminant à la clôture du premier exercice, commencé postérieurement à l'acquisition, au cours duquel le Groupe peut procéder aux analyses et expertises nécessaires à cette évaluation.

“ Conversion des comptes d'entreprises établissant leurs comptes en monnaie étrangères :

Pour déterminer le mode de conversion des comptes d'une entreprise consolidée établissant ses comptes en monnaie étrangère, il convient tout d'abord de déterminer sa monnaie de fonctionnement.

Lorsque cette entité a une autonomie économique et financière (filiale autonome), la monnaie dans laquelle elle tient ses comptes est généralement sa monnaie de fonctionnement.

Lorsque l'exploitation de cette entité fait partie intégrante des activités d'une autre entreprise qui établit ses comptes dans une autre monnaie (filiale non autonome), c'est en principe la monnaie de cette dernière qui est la monnaie de fonctionnement de l'entité.

“ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements, calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés

“ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements, calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés. Les durées de vie retenues par le Groupe sont les suivantes :

Libellé	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans



Les immobilisations acquises en crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations par la contrepartie d'un financement à long terme. Les immobilisations résultant de ce retraitement sont amorties conformément aux taux d'amortissement économiques appliqués par le Groupe.

Les impacts de cessions intragroupes sont neutralisés en consolidation.

“ Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est inférieure.

“ Impôts différés

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements de consolidation sont calculés société par société.

Les impôts différés actifs sur les déficits fiscaux des filiales dont les perspectives de résultat sont estimées positives, sont constatés sur les comptes consolidés.

“ Stocks

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré – premier sorti (FIFO).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

Les marges sur les stocks intragroupes sont annulées en consolidation.

Les marges sur stock sont calculées sur la base d'un coût de revient incluant les charges directes, indirectes et une quote-part des frais généraux attribuable aux prestations facturées sur la base du chiffre d'affaires.

“ Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences de change sont comptabilisées au niveau des comptes de charges ou de produits financiers selon le cas.

“ Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs de placement sont enregistrés au coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

“ Reconnaissance des revenus

La méthode retenue de comptabilisation des projets en cours est la méthode de comptabilisation à l'avancement par les coûts.

“ Provisions pour risques et charges

Les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions pour risques et charges. Les montants à provisionner sont appréciés compte tenu des circonstances et du principe de prudence.



6.2. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

6.2.1. Immobilisations

Variation du périmètre : Aucune variation de périmètre n'a été constatée au 31 Décembre 2025.

“ Immobilisations Incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2025 se présente comme suit :

Immobilisations incorporelles	déc-24	Augmentation	Diminution	déc-25
Brevets, marques, droits & valeurs similaires	5 471	44		5 515
Fond commercial	440			440
Logiciels	146			146
Valeurs brutes	6 057	44		6 101
Amortissements	5 090	153		5 243
Valeurs nettes	967	-109		858

Les immobilisations incorporelles n'ont pas connu de variations importantes au cours du premier semestre 2025 en dehors d'un investissement de 44 KMAD relatif à des abonnements logiciels

“ Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles au cours du 1^{er} semestre 2025 s'analyse comme suit :

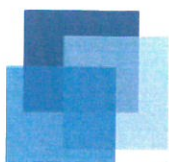
Immobilisations corporelles	déc-24	Augmentation	Diminution	déc-25
Terrains	17 700			17 700
Constructions	61 578			61 578
Installations techniques, matériel et outillage	110 562	8 426		118 988
Matériel de transport	11 140			11 699
Mobilier, matériel de bureau & aménagements divers	45 403	704		46 107
Immobilisations corporelles en cours	65			65
Valeurs brutes	246 448	9 130		256 137
Amortissements	190 311	8 883		199 194
Valeurs nettes	56 137			56 943

Les immobilisations corporelles sont composées principalement de :

- Terrains et constructions d'une valeur brute de 79 millions de dirhams, correspondant au siège social de la société à Casablanca et au site abritant la concession d'Agadir.
- Installations techniques, matériel et outillage d'une valeur brute de 119 millions de dirhams, correspondant principalement aux matériaux d'échafaudage servant à la location aux clients.

MDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION



“ Immobilisations financières

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

Immobilisations financières	déc-24	Augmentation	Diminution	Déc-25
Autres créances financières	670		-	670

6.2.2. Stock :

Le stock par filiale se détaille comme suit :

Filiales	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE Maroc	285 118	243 054
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	3 038	3 038
FENIE BROSSETTE Mauritanie	954	954
Valeurs brutes	289 110	247 046
Provisions	25 577	23 936
Valeurs nettes	263 532	223 110
Retraitement consolidation	3 992	3 992
Valeurs nettes Consolidation	259 540	219 118

Le stock de Fenie Brossette Maroc est principalement composé de matériaux de concassage, travaux publics d'une valeur de 78 millions de dirhams. Le stock eau avec une valeur de 34 millions de dirhams et Le stock de voitures, de pièces de rechanges automobile pour plus de 67 millions de dirhams et 25 millions de dirhams relatifs aux stock TSR & Métaux.

Les stocks des filiales Ivoirienne et Mauritanienne sont composés principalement des pièces de rechanges et d'une niveleuse.

Une réaffectation des provisions déjà constatées a été opéré en 2022 en ajustant l'ensemble des provisions de l'actif circulant et notamment celles des stocks des filiales africaines. (Un ajustement de provisions a été fait également sur 2024 passé en résultat.

6.2.3. Fournisseurs avances et acomptes

Les fournisseurs, avances et acomptes se détaillent par filiale comme suit :

Filiales	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE Maroc	26 367	22 823
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	-56	-56
FENIE BROSSETTE Mauritanie	0	64
Total	26 311	22 831

Ce compte est composé principalement des rabais remises ristournes reçus de FIAT ainsi que des avances accordées aux fournisseurs.

HDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION



6.2.4. Clients et comptes rattachés

Les créances clients par filiales se détaillent comme suit

Filiales	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE Maroc	448 083	443 155
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	15 047	15 047
FENIE BROSSETTE Mauritanie	757	757
Valeurs brutes	463 887	458 959
Provisions	116 958	110 688
Valeurs nettes	346 929	348 271
Retraitement Consolidation	50 204	51 358
Total	296 725	296 913

A fin décembre 2025, le compte Créances clients n'a pas connu une augmentation significative par rapport à la même période de 2024 et resté presque à l'identique.

6.2.5. Autres débiteurs d'exploitation

Les autres débiteurs d'exploitation se détaillent par filiales comme suit :

Filiales	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE Maroc	1 341	1 708
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	-3 185	-3 185
FENIE BROSSETTE Mauritanie	0	0
Total	-1 844	-1 476

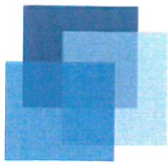
6.2.6. Comptes de régularisation – Actif

Les comptes de régularisation – Actif se détaillent par filiales comme suit :

Filiales	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE Maroc	502	598
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	7 173	8 108
FENIE BROSSETTE Mauritanie	3 940	2 086
Total	11 615	10 792

HDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION



6.2.7. Capitaux propres part du groupe

La contribution des principales filiales aux capitaux propres du Groupe (y compris le résultat) se détaille comme suit :

Filiales	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE Maroc	254 853	237 896
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	-74 175	-74 119
FENIE BROSSETTE Mauritanie	-16 779	-14 762
FENIE BROSSETTE Sénégal	-563	-488
Total	163 336	148 527

Le détail de la variation est présenté au niveau du tableau de variation des capitaux propres consolidés « titre 4 ».

6.2.8. Dettes financières

Les dettes financières se présentent comme suit :

Libellé	déc-25	déc-24
Autres dettes de financement Maroc	0	2 531
Autres dettes de financement Côte d'ivoire	31	31
Dettes de crédit-bail	-	-
Dettes financières	31	2 562

Les autres dettes financières de la société sont presque nulles à la suite du remboursement du CMT sur l'exercice 2025.

6.2.9. Fournisseurs

Les fournisseurs par filiale se détaillent comme suit :

Filiales	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE Maroc	277 078	243 346
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	388	52
FENIE BROSSETTE Mauritanie	2 493	906
FENIE BROSSETTE Sénégal	84	57
Total	280 043	244 361

Les dettes fournisseurs ont connu une augmentation de 35 millions de dirhams soit 15% par rapport à Déc 2024.

HDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION



6.2.10. Clients avances et acomptes

Les avances reçues des clients sur les différents projets en cours de réalisation se détaillent, par filiale, comme suit :

Filiale	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE Maroc	50 119	57 945
Total	50 119	57 945

A fin décembre 2025, les avances et acomptes clients ont connu une baisse de 13% par rapport à la même période de 2024.

6.2.11. Etat créditeur

Les dettes envers l'Etat se détaillent, par filiale, comme suit :

Filiales	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE Maroc	46 607	48 044
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	8 436	8 436
FENIE BROSSETTE Mauritanie	2 941	2 874
FENIE BROSSETTE Sénégal	47	41
Total	58 032	59 395

6.2.12. Comptes de régularisation-passif

Filiales	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE Maroc	28 831	22 737
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	-	-
FENIE BROSSETTE Mauritanie	0	0
Total	28 831	22 737

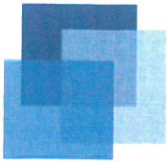
Ce compte est composé principalement des produits constatés d'avance relatifs aux projets facturés et non encore réalisés.

6.2.13. Autres créanciers

Les autres créanciers se détaillent par filiale comme suit :

Filiales	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE Maroc	1 754	1 548
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire		15
FENIE BROSSETTE Mauritanie		
FENIE BROSSETTE Sénégal	557	557
Total	2 311	2 119

Ce poste correspond principalement aux jetons de présence non encore versés.



6.3. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

6.3.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé se détaille par filiale comme suit :

Filiales	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE Maroc	756 514	698 037
FENIE BROSSETTE Côte d'Ivoire	0	0
FENIE BROSSETTE Sénégal	0	0
FENIE BROSSETTE Mauritanie	0	133
Total	756 514	698 170

Fenie Brossette a réalisé à fin 2025 un chiffre d'affaires consolidé de 756.514 k MAD enregistrant ainsi une hausse 8% par rapport au chiffre d'affaires de 698.170 k MAD réalisé à fin 2024.

6.3.2. Autres reprises d'exploitation

Les autres reprises d'exploitation se détaille, par filiale, comme suit :

Filiales	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE Maroc	5 457	5 590
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire		
FENIE BROSSETTE Mauritanie		
Total	5 457	5 590

Les reprises d'exploitation correspondent essentiellement aux provisions pour dépréciation de créances et de stocks devenues sans objet dont la provision a été constatée sur les exercices antérieurs.

6.3.3. Achats

Les achats revendus de marchandises se détaillent par filiale, comme suit :

Filiales	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE Maroc	503 310	474 351
FENIE BROSSETTE Mauritanie	0	261
Achats revendus de marchandises	503 310	474 612
FENIE BROSSETTE MAROC	91 341	71 456
Achats consommés de matières et fournitures	91 341	71 456
Total achats	594 651	546 068

A fin décembre 2025, les achats ont connu une variation de 9% par rapport à la même période de 2024, en corrélation avec l'augmentation du chiffre d'affaires.

HDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION



6.3.4. Autres charges externes

Filiales	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE MAROC	75 585	69 536
FENIE BROSSETTE COTE D'IVOIRE	42	42
FENIE BROSSETTE MAURITANIE	79	85
FENIE BROSSETTE SENEGAL	26	26
Total	75 732	69 689

La hausse des charges externes s'explique principalement par l'augmentation de la main d'œuvre intérimaire et des frais de déplacement en raison de l'augmentation du Chiffre d'affaires de l'activité échafaudage et le recours à cette main d'œuvre pour le nouveau métier Bâtiments Modulaires.

6.3.5. Impôt et taxes :

Filiales	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE MAROC	344	596
FENIE BROSSETTE MAURITANIE	3	0
Total	347	596

6.3.6. Charges du personnel

Les charges du personnel se détaillent comme suit :

Filiale	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE Maroc	42 455	42 490
Total	42 455	42 490

Les charges du personnel sont restées à l'identique par rapport à la même période de l'année précédente.

6.3.7. Dotations d'exploitation

Les dotations d'exploitation se détaillent comme suit :

Filiales	déc-25	déc-24
FENIE BROSSETTE MAROC	22 837	24 228
FENIE BROSSETTE COTE D'IVOIRE	0	0
FENIE BROSSETTE MAURITANIE	10	26
FENIE BROSSETTE SENEGAL	50	50
Total	22 897	24 304



6.3.8. Résultat financier

Le résultat financier se détaille comme suit :

ELEMENT	déc-25	déc-24
Produits financiers Maroc	210	1 443
Produits financiers Côte d'Ivoire	0	0
Produits financiers Mauritanie	1 997	2 846
Total Produits financiers	2 207	4 289
Charges financiers Maroc	-7 150	-6 027
Charges financiers Côte d'Ivoire	-13	-37
Charges financiers Mauritanie	-3 851	-1 997
Total Charges financières	-11 014	-8 061
Résultat Financier	-8 808	-3 772

Le résultat financier a connu une variation significative au cours de l'exercice 2025 due principalement à la dotation financière au niveau de FB Maroc et sa filiale mauritanienne.

6.3.9. Résultat non courant

Le résultat non courant se détaille comme suit :

ELEMENT	déc-25	déc-24
Produits de cession des éléments d'actif	548	1 467
Autres produits non courants	179	270
Produits Non Courants	727	1 737
VNC des éléments d'actif cédés	13	316
Autres charges non courantes	2 926	1 277
Dotations non courantes	0	208
Charges Non Courantes	2 939	1 800
Résultat Non Courant	-2 212	-63

Le résultat non courant correspond principalement à la constatation, au niveau de FB Maroc, d'une charge non courante liée à une pénalité douanière et au paiement de CSS.

HDID & ASSOCIES
Pour Identification
Rapport CAC

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

III. Chiffres Clés

III.4 Attestation des Commissaires aux Comptes

III.4.1 Rapport sur les Comptes Sociaux

III.4.2 Rapport sur les Comptes Consolidés

III.4.3 Rapport Spécial des CAC





4, rue Maati Jazouli (ex Rue Friol),
Casablanca
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc

FENIE BROSSETTE S.A

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux actionnaires de la société

FENIE BROSSETTE S.A

Casablanca

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
VISEES PAR LA LOI 17-95, TELLE QUE MODIFIEE ET COMPLETEE**

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le directeur général ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

**1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT
L'EXCECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2025**

1.1 Avance en compte courant à la société Fenie Brossette Mauritanie

- **Personnes concernées** : M. Brahim Chamar, en tant que Directeur général délégué de Fenie Brossette Mauritanie et Président Directeur Général de Fenie Brossette.
- **Nature et objet de la convention** : Avance en compte courant accordée à Fenie Brossette Mauritanie.
- **Modalités essentielles** :
 - Date de conclusion : 2 juin 2014.
 - Date d'effet : Juin 2015.
 - Durée : Un an, renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation.
 - Rémunération : 3,5 % HT.
- **Prestations ou produits fournis en 2025** :
 - Aucune Avance en compte courant accordée à Fenie Brossette Mauritanie courant 2025.
 - Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits financiers.
- **Sommes reçues en 2025** : Aucune.
- **Solde au 31 décembre 2025** : Débiteur de 1 897 698,74 MAD.

1.2 Avance en compte courant à la société Fenie Brossette Côte d'Ivoire

- **Personnes concernées :** M. Brahim Chamar, en tant qu'Administrateur Général de Fenie Brossette Côte d'Ivoire et Président Directeur Général de Fenie Brossette.
- **Nature et objet de la convention :** Avance en compte courant accordée à Fenie Brossette Côte d'Ivoire.
- **Modalités essentielles :**
 - Date de conclusion : 2 juin 2014.
 - Date d'effet : 2 juin 2014.
 - Durée : Un an, renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation.
 - Montant de l'avance : 10 000 000,00 MAD au 31 décembre 2018.
 - Rémunération : 3,5 % HT.
- **Prestations ou produits fournis en 2025 :**
 - **Aucune Avance en compte courant accordée à Fenie Brossette Côte d'Ivoire courant 2025.**
 - Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits financiers.
 - **Sommes reçues en 2025 : Aucune.**
 - **Solde au 31 décembre 2025 : Débiteur de 12 146 712,50 MAD (Capital et intérêts).**

1.3 Avance en compte courant octroyée à la société Zellidja

- **Personnes concernées :** La Société Maroc Emirates Arabes Unis de Développement (SOMED), en sa qualité d'actionnaire dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention :** Avance en compte courant accordée à Fenie Brossette.
- **Modalités essentielles :**
 - Date de conclusion : 5 décembre 2013.
 - Date d'effet : 5 décembre 2013.
 - Durée : Un an, renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation.
 - Rémunération : 3,17 % HT pour le 1er trimestre, 3,11 % HT pour le 2^e et 3^e trimestres, 3,07 % HT pour le 4^e trimestre
- **Prestations ou produits fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges financières.
- **Sommes versées en 2025 : Aucune.**
- **Solde au 31 décembre 2025 : Nul.**

1.4 Convention de maîtrise d'ouvrage avec Somed Développement

- **Personnes concernées :** La Société Maroc Emirates Arabes Unis de Développement (SOMED), en sa qualité d'actionnaire dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention :** Maîtrise d'ouvrage pour les investissements de développement.
- **Date d'autorisation du Conseil d'Administration :** 16 avril 2012.
- **Modalités essentielles :**
 - Date de conclusion : 16 avril 2012.
 - Date d'effet : 16 avril 2012.
 - Durée : Jusqu'à la réception définitive des travaux.
 - Rémunération : 5 % du montant global des travaux et études.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2025 : Aucune.**

1.5 Convention de location de plateaux de bureaux entre SOMED et Fenie Brossette

- **Personnes concernées :** La Société Maroc Emirates Arabes Unis de Développement (SOMED) en sa qualité d'actionnaire de la société Fenie Brossette.
- **Nature et objet de la convention :**
Contrat de sous-location des locaux (plateaux de bureaux) du 1^{er}, 2^e et 3^e étage de l'immeuble sis à Casablanca au 284, Boulevard Zerkouni. Compte tenu du transfert d'une partie des effectifs au site de Tit Mellil, un avenant au contrat de location a été établi du 30 mai 2013 pour la résiliation de la sous-location relative au 1^{er} étage à compter du 1^{er} juillet 2013 et celle du 2^e étage à compter du 1^{er} septembre 2013.
- **Date d'autorisation du conseil d'administration :** 17 mars 2011.
- **Modalités essentielles :**
 - Date de conclusion de la convention : 9 juillet 2010 (ce contrat a été résilié en date du 1^{er} octobre 2019).
 - Date d'effet : 9 juillet 2010.
 - Durée de la convention : Un an renouvelable par tacite reconduction.
 - Redevance de location : Un loyer mensuel de 89,6 KDH à raison de 165 MAD/m² HT (une augmentation du loyer de 10 % est prévue chaque 3 ans).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2025 :** 358.644,00 MAD TTC.

1.6 Convention d'assistance générale entre SOMED et Fenie Brossette

- **Personnes concernées :** La Société Maroc Emirates Arabes Unis de Développement (SOMED) en sa qualité d'actionnaire dans la société Fenie Brossette.
- **Nature et objet de la convention :** Assistance en matière industrielle, financière, commerciale et juridique au profit de Fenie Brossette.
- **Date d'autorisation du Conseil d'Administration :** 15 décembre 2006.
- **Modalités essentielles :**
 - Date de conclusion de la convention : 9 avril 2007.
 - Date d'effet : 1^{er} janvier 2007.
 - Durée de la convention : Un an, renouvelable par tacite reconduction.
 - Rémunération : 1,8 % HT sur le chiffre d'affaires HT (Convention anciennement rémunérée au taux de 0,85 % HT puis 1,2 % HT).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 13.564.759,44 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** 17 446 533,75 MAD TTC.
- **Solde du compte au 31 décembre 2025 :** Créiteur de 28.575.869.80 MAD TTC. (Y compris les FNP)

1.7 Avance en trésorerie octroyée à la société Sindibad Beach Resort (Convention écrite)

- **Personnes concernées :** La Société Maroc Emirates Arabes Unis de Développement (SOMED) en sa qualité d'actionnaire dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention :** Avance en trésorerie de 500.000 MAD au profit de la société Sindibad Beach Resort.
- **Modalités essentielles :**
 - Date de conclusion de la convention : 4 février 2020.
 - Date d'effet : Février 2020.
 - Durée de la convention : Remboursable à la demande du prêteur.

- Rémunération : Avance rémunérée sur la base du taux sans risque des bons du Trésor à un an majoré de 80 pbs hors taxes révisable au début de chaque année.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Prestation ayant généré un montant comptabilisé de produits financiers de 13.201,66 MAD.
- **Sommes reçus en 2025** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2025** : Débiteur de 578.111,53 MAD (capital et intérêts).

1.8 Convention de consulting et d'assistance à la gestion avec SRJ SARL (convention non écrite)

- **Personnes concernées**: Monsieur Jamal BENYAHIA en sa qualité d'ex-gérant de la société SRJ SARL et ex-Président Directeur Général de la société FENIE BROSSETTE.
- **Nature et objet de la convention**: Prestation de consulting et d'assistance à la gestion au profit de la société Fenie Brossette.
- **Modalités essentielles** : La société SRJ SARL percevra une rémunération mensuelle de 80.000 MAD HT en contrepartie des prestations réalisées au profit de Fenie Brossette.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Prestation ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1.040.000,00 MAD HT.
- **Sommes versées en 2025** : 1.056.000 MAD TTC.
- **Solde du compte au 31 décembre 2025** : 960.000.00 MAD TTC

1.9 Avance en compte courant octroyée à la société Fenie Brossette Sénégal (convention non écrite)

- **Personnes concernées** : Monsieur Brahim Chamar en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Fenie Brossette Sénégal et Président Directeur Général de la société FENIE BROSSTTE.
- **Nature et objet de la convention** : Avance en compte courant au profit de la société Fenie Brossette Sénégal.
- **Modalités essentielles** : Avances en comptes courants non rémunérées.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** :
 - Aucune Avance en compte courant accordée à Fenie Brossette Sénégal courant 2025.
 - Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits financiers..
 - **Sommes reçues en 2025** : Néant.
 - **Solde du compte au 31 décembre 2025** : 216.484,73 MAD TTC.

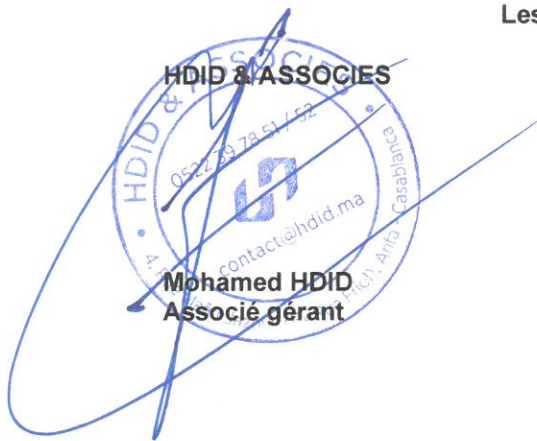
1.10 Convention de consulting et d'assistance à la gestion conclue entre la société Fenie Brossette et la société Wamer (Convention non écrite)

- **Personnes concernées** : Monsieur Abdelmounaim FAOUZI en sa qualité de Président Directeur Général dans les deux sociétés. (La démission de Monsieur Abdelmounaim FAOUZI en sa qualité de Président Directeur Général dans la société Fenie Brossette a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2022).
- **Nature et objet de la convention** : Prestation de consulting et d'assistance à la gestion au profit de la société Fenie Brossette.

- **Modalités essentielles** : La société Wamer percevra une rémunération mensuelle de 80.000 MAD HT en contrepartie des prestations réalisées au profit de Fenie Brossette.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** :
- Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2025** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2025** : Nul.

Casablanca, le 28 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes



FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Drieu Sicaud - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

III. Chiffres Clés

**III.1 Présentation et méthode
d'évaluation des comptes**

III.2 Résultats économiques et financiers

III.3 Comptes annuels

**III.4 Attestation des Commissaires aux
Comptes**

**III.5 Etat des honoraires versés aux
contrôleurs des comptes**





III. Chiffres clés

III.5 État des honoraires versés aux contrôleurs des comptes

L'état des honoraires versés aux contrôleurs des comptes sur les 3 derniers exercices se présente comme suit :

<i>En Dirhams</i>	FIDAROC			HDID		
	2025	2024	2023	2025	2024	2023
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes	150 000	150 000	150 000	160 000	160 000	
Autres diligences et prestations liées directement à la mission du commissaire aux comptes	17 310	14 400	16 000	36 522		
Autres prestations rendues	80 000	80 000	40 000	40 000	40 000	



IV. Synthèse du Rapport ESG



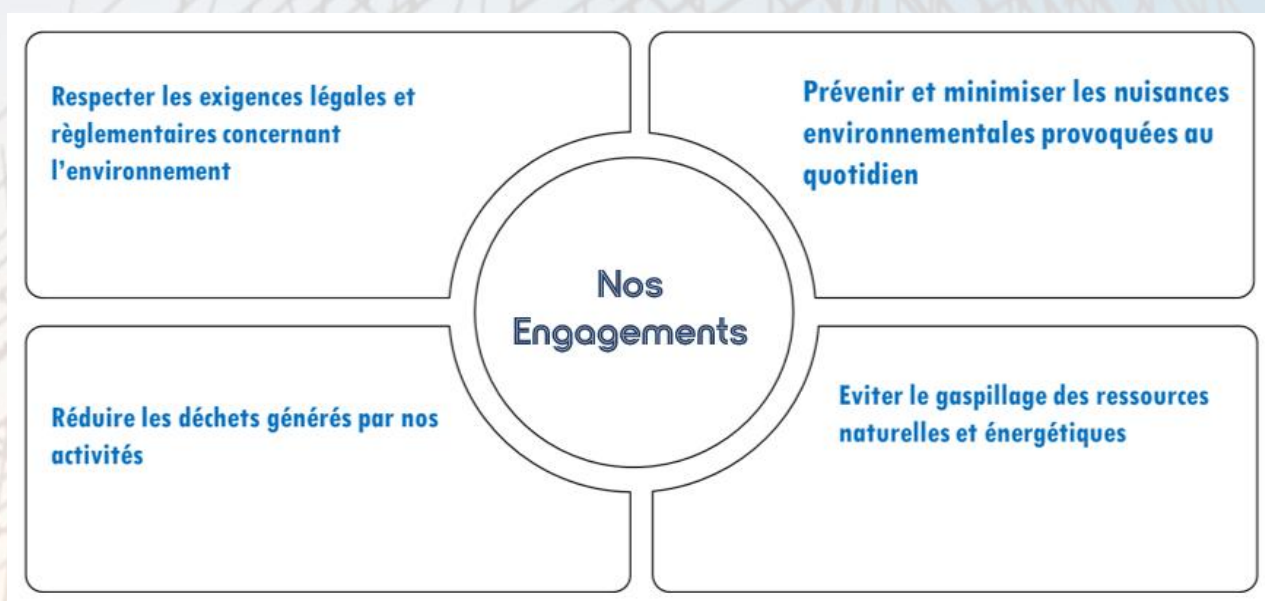


IV. Synthèse du Rapport ESG

La politique RSE de Fenie Brossette s'articule autour des 4 axes suivants :

- ▶▶ Axe Environnemental
- ▶▶ Axe Capital Humain
- ▶▶ Axe Social
- ▶▶ Axe Economique

➤ Engagements de l'Axe Environnemental



Synthèse des réalisations :

- ▶ 1,24% de déchets par rapport au tonnage fabriqué en 2025 contre 1,25% en 2024.
- ▶ 22% d'augmentation de la consommation de carburant entre 2024 et 2025.
- ▶ 30% de baisse de consommation de papier entre 2024 et 2025.
- ▶ 18% de réduction de la consommation d'électricité et eau des bâtiments entre 2023 et 2024.



➤ Engagements de l'Axe Capital Humain

Doter l'entreprise des ressources présentant les compétences et les motivations permettant d'assurer son bon fonctionnement actuel et futur.

•Dispenser des formations, des programmes d'accompagnement et de développement qui permettent à chacun d'enrichir et de développer son employabilité.

•Améliorer l'environnement de travail de nos collaborateurs

Synthèse des réalisations :

- ▶ 0 jour de grève en 2025 et en 2024.
- ▶ 3 mobilités internes réalisées en 2025.
- ▶ 0,56% taux d'absentéisme en 2025 contre 0,62% taux d'absentéisme en 2024.
- ▶ 80 jours de formation et 60 sessions de formation ont été réalisées en 2025 contre 114 jours de formation et 80 sessions de formation réalisées en 2024.

➤ Engagements de l'Axe Social

- ❑ Améliorer la santé et la sécurité de chacun sur son lieu de travail.
- ❑ Maîtriser le management de la santé et de la sécurité et garantir leur conformité réglementaire.

Synthèse des réalisations :

- ▶ 1,22 taux de gravité en 2025 contre 0,7 en 2024.
- ▶ 170 visites médicales réalisées en 2025 contre 140 visites médicales réalisées en 2024.
- ▶ 7,17 taux de fréquence en 2025 contre 7 en 2024.



➤ Engagements de l'Axe Economique

NOS ENGAGEMENTS

Amélioration en permanence de la satisfaction de nos clients et fournir des produits et services conformes.

•Ethique et charte de déontologie

Partenariat fournisseurs.

Synthèse des réalisations :

- ▶ **Obtention du prix de catégorie A de TAQA MOROCCO relatif aux efforts déployés en termes sécurité au sein de chantier.**
- ▶ **Récompense des équipes de Fenie Brossette par le client JESA sur les sites OCP sur les résultats de bonne performance HSE accumulés durant l'année 2025**
- ▶ **Renouvellement du statut OEA de Fenie Brossette (Opérateur Économique Agrée- Simplification douanière Classe « A »).**



V.

Liste des Communiqués de Presse 2025





V. Liste des Communiqués de Presse 2025

□ COMMUNIQUES DES RESULTATS

Toutes les publications qui concernent « COMMUNIQUES DES RESULTATS » sont regroupées dans le lien ci-après :

<https://www.feniebrossette.ma/communiques-des-resultats/>

□ ETATS FINANCIERS

Toutes les publications qui concernent « ETATS FINANCIERS » sont regroupées dans le lien ci-après :

<https://www.feniebrossette.ma/etats-financiers/>

□ CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE

Toutes les publications qui concernent « CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE » sont regroupées dans le lien ci-après :

<https://www.feniebrossette.ma/convocation-assemblee-generale/>